



De la tire qui en dit... long
Il ne fait aucun doute que la tire de la Sainte-Catherine que la jeune Isabelle Brodeur, 4 ans, convoite ici, et de façon bien légitime d'ailleurs, a été dévorée, comme il se doit, surtout que Mme Louise Brodeur l'avait confectionné dans ce but. Le renouvellement de cette tradition, et qui plus est, en costumes d'époque, ne peut manquer de nous rappeler le temps des fêtes, donc que l'année "tire" à sa fin... (Photo Jeannot Petit)

12 20
Près de Stukely-Sud

Violente collision d'une voiture et d'un véhicule de la SQ: 1 mort

Par Alain Dionne
STUKELY-SUD — Le métier de policier n'est pas de tout repos, loin de là; non seulement le policier frôle-t-il souvent la mort face à de dangereux criminels, mais il assume aussi d'énormes risques chaque fois qu'il emprunte une route pour effectuer la patrouille dans le cadre de son travail.

Deux membres du poste de Cowansville de la Sûreté du Québec ont bien failli y laisser leur peau en fin de semaine, alors qu'ils ont été blessés dans une violente collision frontale, qui s'est soldée par la triste bilan suivant: un mort et six blessés.

Ce terrible accident s'est produit vers 3 heures, dimanche matin, sur la route 112 non loin de l'Auberge de la Vallée, près de Stukely-Sud, dans le comté de Shefford.

La victime est M. Germain Jeanson, 19 ans, de la route rurale no 1, à Stukely-Sud, qui pilotait la voiture impliquée dans la collision avec celle de la police. Tout indique que le malheureux a péri instantanément, bien que son décès fut constaté par le Dr Paul Doucet à l'urgence de l'Hôpital général de Shefford, où il avait été transporté par une ambulance de la maison Girardot et Ménard.

Les deux policiers blessés, plus ou moins gravement dans l'accident, sont les agents Robert Bilodeau et Michel Frenière, du détachement de Cowansville de la Sûreté du Québec. Ils ont été dirigés vers le Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke, à bord d'une ambulance de la maison Ledoux. L'agent Bilodeau a pu quitter l'hôpital hier avant-midi après avoir reçu

les premiers soins et avoir subi des examens radiographiques. Quant à l'agent Frenière, il doit obtenir son congé d'une journée à l'autre, dès que tous les examens radiographiques auront été complétés dans son cas. Il a été possible d'apprendre qu'il souffre d'une blessure à une hanche et que cette blessure ne semble pas trop grave à première vue.

Quatre autres blessés
Quatre jeunes gens qui prenaient place dans l'automobile de la victime, ont aussi été blessés dans l'accident. Ce sont Mlle Suzanne Jeanson, 21 ans, de la route rurale no 1, à Stukely-Sud, Mlle Line Gagnon, 19 ans, de la rue Lewis, à Waterloo, M. Théophile Chagnon, 20 ans, de Racine, comté de Johnson, et M. Serge Beaudin, 20 ans également, de la route rurale no 1, à Stukely-Sud.

Tous ont été acheminés au Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke, à bord d'une autre ambulance de la maison Ledoux. Les deux jeunes filles ont été blessées plus sérieusement et elles ont été gardées au CHU sous observation pour quelque temps. Leur état serait néanmoins satisfaisant, a-t-on appris de source policière; il a toutefois été impossible de connaître la nature de leurs blessures.

Les deux autres blessés, MM. Chagnon et Beaudin, ont quitté le CHU hier après-midi, à la suite des traitements qu'ils ont reçus et des examens radiographiques auxquels ils furent soumis. Leurs blessures n'étaient pas trop sérieuses, a-t-on su d'un porte-parole de la police.

L'agent René Julien, du détachement de Granby de la Sûreté du Québec, a in-

stitué une enquête afin d'établir les circonstances ayant entouré cette tragédie. Celle-ci est survenue quand le véhicule des jeunes gens est entré en collision de plein fouet avec celui des policiers, à la sortie d'une courbe raide non loin de l'Auberge de la Vallée sur la route 112, près de Stukely-Sud.

Les deux véhicules ont été détruits sous la brutalité de l'impact et ils sont considérés des pertes totales. La police a évalué à quelque \$5,000 l'étendue des dommages matériels lors de cet accident.

Accident de travail
Un homme de 58 ans, M. Georges-Rémi Larivière, de Philipsburg, comté de Mis-

sisquoi, a trouvé la mort de façon tragique samedi, en étant enseveli vivant dans de la poussière de chaux.

Tout indique qu'il s'agit d'un accident de travail survenu où le malheureux était employé à Philipsburg. La police ignore l'heure de la mort de M. Larivière, dont le corps fut découvert samedi avant-midi.

Le cadavre fut transféré à la morgue pour fins d'identification et d'enquête par le coroner.

La Sûreté du Québec de Cowansville a également institué une enquête afin de déterminer les circonstances ayant entouré la mort mystérieuse du quinquagénaire.

BUREAU DU DEPOT LEGAL
DEPT DES SOCIOLOGUES,
BIBLIOTHEQUE NAT. QUE.,
1700 ST-DENIS,
MONTREAL 129.



Qui est-il?

Il vit le jour à l'Enfant-Jésus (Béthanie), le 20 avril 1899. Durant 25 ans, il fut un des bons boxeurs de la province; il pratiqua aussi cette discipline aux Etats-Unis, particulièrement à New Bedford, Woonsocket et Providence. On dit de lui qu'il avait un "punch" dévastateur et qu'il ne reculait devant personne. Il fut également gérant du club de patins à roulettes de Granby, en 1934-35. Il a également fait sa marque dans un endroit, jadis bien connu à Granby. Benoît Gaudreau vous relatara les faits saillants de sa carrière, dans notre édition de demain.

Fernand Daoust, tuteur de la FTQ-construction

MONTREAL (PC) — Le secrétaire général de la Fédération des travailleurs du Québec, M. Fernand Daoust, a été nommé, dimanche, tuteur du Conseil provincial des métiers de la construction.

La nouvelle de cette nomination a été rendue publique, dimanche soir, à la suite d'une réunion à huis-clos de 23 représentants des conseils locaux de la construction, représentant quelque 70,000 travailleurs.

"On me confie là un travail important", a déclaré M. Daoust, au cours d'une conférence de presse.

"Pourtant, chacun sait ce qui doit être fait et nul ne nous arrêtera dans l'accomplissement de cette tâche".

Cette commission, établie par le gouvernement du

Québec en vue de déterminer si les travailleurs sont vraiment libres d'adhérer au syndicat de leur choix, a découvert que plusieurs permanents syndicaux appartenant à la FTQ auraient posé des gestes illégaux, tels le prêt usuraire et l'acceptation de paiements en argent de la part des employeurs.

M. Daoust, le tuteur du conseil, a expliqué qu'il avait maintenant en main tous les pouvoirs nécessaires pour redonner aux syndicats de la construction leurs respectabilités d'antan.

"Si par exemple, a-t-il déclaré, nos recherches démontraient que certains syndicats opèrent dans l'illégalité, ceux-ci seraient immédiatement expulsés de nos rangs".

Ces syndicats perdraient alors leurs certificats d'affiliation et leurs membres ne seraient plus éligibles aux dispositions du décret de la construction qui fixe les conditions de travail des employés de ce secteur.

Sous le régime de la tutelle, tout syndicat de la construction soupçonné d'avoir posé des gestes illégaux devra tenir une assemblée générale de ses membres auxquels il sera demandé de voter volontairement pour la tutelle.

Auquel cas M. Daoust et son personnel disposeraient alors des pleins pouvoirs.

M. Daoust ignore encore pour le moment combien de temps subsistera la tutelle.

A qui la chance?



Voir page 7

La Voix de l'Est

VOL 39 — NO 147

GRANBY, LUNDI 2 DÉCEMBRE 1974

15 CENTS

Solution au gouffre financier à la CSN

Diminution des prestations aux grévistes et contributions volontaires des membres

QUEBEC (PC) — La souscription volontaire proposée aux membres de la Confédération des syndicats nationaux a reçu dimanche, l'assentiment majoritaire des délégués de la centrale, réunis en congrès spécial pour solutionner le gouffre financier d'un million de dollars du fonds de défense professionnelle.

Au terme de ces assises de fin de semaine dans la capitale provinciale, un montant de \$39,247 avait déjà été recueilli auprès de quelque 1,500 congressistes. Ces derniers, contrairement à la coutume, ont dû se pencher sur des problèmes plus matériels que typiquement idéologique.

L'assemblée plénière de

dimanche a donné lieu à des débats longs et contradictoires, les syndicats impliqués actuellement dans des conflits de travail et fatigués de faire les frais de restrictions budgétaires, n'ont pas manqué d'exprimer leurs doléances devant l'adoption de mesures sévères visant à restreindre l'aide accordée aux grévistes touchant des revenus autres que ceux du fonds de secours.

Une résolution, chaudement débattue a effectivement été adoptée afin d'exclure des prestations du fonds de défense, tout gréviste bénéficiant d'un revenu hebdomadaire équivalent ou supérieur aux prestations accordées par la CSN. Il s'agit des rentrées d'argent obtenues par le biais d'un double emploi ou par des prestations d'assurance chômage et d'assurance maladie. Les grévistes touchant des montants inférieurs aux prestations de secours toucheront toutefois l'équivalent du fonds de défense.

Après avoir tergiversé pendant des heures, les congressistes ont rejeté la solution de la souscription obligatoire qui équivalait en quelque sorte à une majoration déguisée de la cotisation syndicale. Celle-ci avait aussi fait l'objet d'une proposition pilotée par Michel Chartrand du Conseil central de Montréal. Elle visait, contrairement à la formule actuelle fixant un taux uniforme, à prélever la contribution au pourcentage des salaires.

Satisfait de l'option des délégués quant à la formule de contribution au dépens d'un prélèvement obligatoire, le président de la CSN, M. Marcel Pélipin a souligné qu'elle entraîne une vaste entreprise d'éducation permettant aux militants de mesurer et de vivre librement la portée du mouvement syndical.

Il avait dans son discours d'ouverture, énergiquement

écarté toute idée de changement dans la forme de combativité syndicale pratiquée par la CSN.

Celle-ci fortement confrontée aux aléas financiers suscite toutefois un profond mécontentement chez les membres puisque bon nombre d'entre eux soutiennent que les mesures restrictives auront pour effet de diminuer la sécurité et l'ardeur des grévistes ayant recours au double emploi.

Autres résolutions

Par ailleurs, les délégués ont adopté une résolution dont les effets seront de fixer dès le 9 décembre prochain, à \$20 pour les célibataires et à \$30 pour les personnes mariées, le taux des prestations versées aux grévistes entre la quatrième et la sixième semaine d'une grève. Rappelons qu'en juin 1973, ce taux avait été fixé à \$30 pour les célibataires et à \$50 pour les personnes mariées.

Cette mesure permettra à la centrale d'économiser quelque \$40,000 par semaine sur le total des prestations versées.

La plupart des recommandations du bureau confédéral ont été adoptées. L'exécutif syndical s'est ainsi vu confier le mandat de négocier immédiatement des emprunts en cas de grève dans la fonction publique ou dans celui du bâtiment.

Une formule d'assistance spéciale a été votée pour le secteur public qui fait face à une négociation provinciale. Un montant de \$1,20 par membre de ce domaine, sera annuellement disponible pour les périodes de négociations.

Ces amendements aux statuts et règlements du FDP a pour but d'accroître les moyens de pression sur l'employeur, c'est-à-dire le gouvernement. Contrairement aux syndicats du secteur privé, les travailleurs oeuvrant dans le domaine public ne peuvent soutenir des grèves de façon aussi efficace, puisqu'elles n'ont pas la même influence que sur un propriétaire d'entre-

prise qui, lors d'arrêt de travail, perd des revenus importants, ce qui n'est pas le cas pour le gouvernement.

Par ailleurs, des prises de positions fort divergentes opposaient les militants de ces deux secteurs distincts pendant les assises de la fin de semaine. La proposition

de Michel Chartrand visant à modifier la formule de cotisation, a été battue par les membres de la Fédération des Affaires sociales qui représentent le tiers des effectifs globaux de la CSN.

L'absence d'unanimité ayant présidé à presque tous les débats a été un fait marquant du congrès.

Système de démerite

Des règlements plus sévères!

MONTREAL PC — Désirant doter le Québec d'une véritable politique de sécurité routière le plus rapidement possible, le ministère des Transports entend donner suite aux recommandations de nombreux organismes, dont celles du Comité Gauthier.

C'est ainsi que le ministère des Transports appliquera, à compter du premier mars prochain, un nouveau règlementation concernant le système de points de démerite et qu'il édicte des règlements plus sévères, dès le début de l'année 1975, concernant les écoles de conduite.

Prenant la parole, dimanche, à l'édifice Parthenais, à Montréal, pour lancer la semaine de la sécurité routière, le ministre des Transports du Québec, M. Raymond Mailloux, a particulièrement insisté sur le caractère inadéquat du système de points de démerite et sur la nécessité de réévaluer l'importance des points rattachés à certaines offenses et d'améliorer l'administration du système en place depuis maintenant 20 mois.

Croyant que le système devrait avoir un caractère plus incitatif, M. Mailloux a annoncé qu'à compter du premier mars prochain les condamnations pour négligence criminelle entraînant la mort ou une lésion corporelle, ainsi que les condamnations pour homicide involontaire provoqueront la suspension automatique de permis de conduire pour une période de trois mois.

Des sanctions plus sévères seront également appliquées dans le cas d'une personne reconnue coupable de négligence criminelle, de délit de fuite, de conduite avec facultés affaiblies, d'avoir omis de s'arrêter lorsqu'un autobus scolaire est immobilisé ou dans le cas d'un chauffeur d'autobus scolaire omettant d'arrêter à un passage à niveau.

D'autre part, les automobilistes reconnus coupables d'excès de vitesse se verront imposer un nombre variable de points de démerite gradué en fonction de la vitesse excédentaire à la limite permise. Ces points varieront entre un et quatre selon que la vitesse excédentaire à la limite permise se situera entre un et 30 milles à l'heure.

En vertu du système réévalué, des points de démé-

le sourire matinal

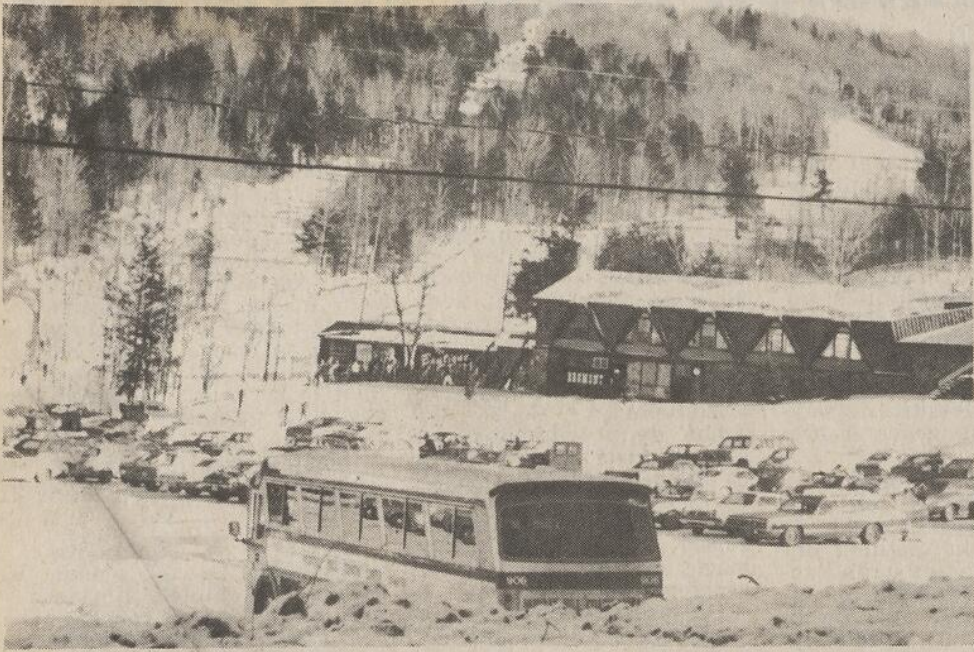
Les choses les plus importantes de la vie, ce ne sont pas des choses.

F.C.



La météo

Cantons de l'Est: neige et poudrière commençant tôt en matinée, maximum, 25 -4C, aperçu pour mardi... averses de neige et venteux.



Bromont en opération

Avec l'arrivée de la neige, les centres de ski de la région ont repris leurs activités, à la grande joie de tous les amateurs de ski, grands et petits. La détente que procure la fin de semaine est utilisée au maximum. C'est ainsi qu'hier matin, dès l'ouverture des pistes, on comptait plusieurs centaines de personnes toutes aussi enthousiastes les unes que les autres, au centre de ski de Bromont. Une saison qui débute en grand !

Bromont se cherche un chef de police et de pompiers

BROMONT (JdB) — La ville de Bromont est à la recherche d'un chef de police et de pompiers, afin de combler le poste laissé vacant par le décès subit de M. Armand Labonté.

La description de la tâche de chef de police et incendie se présente comme suit: surveiller, diriger et coordonner, sous l'autorité du conseil municipal, toutes les activités du service de police et des incendies, composé d'une dizaine de policiers et d'une brigade de pompiers volontaires.

Il doit également voir à faire respecter la loi et le bon ordre, maintenir la paix sur tout le territoire qui lui est confié et faire appliquer les sanctions prévues lors de violation. Préparer tous les

ans les prévisions des dépenses de son service, favoriser et maintenir de bonnes relations avec les autres municipalités, les autorités municipales, les autres corps de police, son personnel et les citoyens et voir à régler efficacement les plaintes qui lui sont soumises.

Quant au candidat qui sera appelé à occuper ce poste, il devra répondre aux qualifications suivantes: être de citoyenneté canadienne et bilingue, posséder un cours secondaire équivalent à au moins une 11e année d'étude ou toute autre préparation jugée correspondante par le ministère de l'Éducation.

Il devra aussi posséder dix ans d'expérience dans un corps policier comparable dont cinq à

titre d'officier supérieur ou d'état-major; n'avoir jamais été déclaré coupable d'une infraction au code criminel; être prêt à fournir un relevé de ses empreintes digitales pour fins de vérifications. En fin avoir des connaissances administratives et en criminologie qui sans être essentielles seront considérées comme un atout supplémentaire.

Les demandes de candidature seront reçues jusqu'au 15 décembre mais devront être accompagnées de renseignements pertinents se rapportant à la scolarité, l'âge et l'expérience.

En attendant la nomination d'un chef de police à Bromont, la responsabilité de ce service est assurée par le sergent Pierre Henri.

Avec spectacles et ateliers

Une exposition du livre et du jouet éducatif, à Davignon

COWANSVILLE (JdB)

Une exposition de livres et de jouets éducatifs sera présentée par la Commission scolaire Davignon les 4 et 5 décembre à l'école Ste-Thérèse de Cowansville. M. Bernard Jasmin, conseiller en éducation physique et en plein air, est le principal responsable de cette fort heureuse initiative, pour laquelle il s'est assuré le concours de deux autres conseillers, Mme Pauline Quinlan et Sr Louise Lefrançois.

En fait, il s'agit d'autre chose que d'une exposition traditionnelle, puisque les parents pourront visiter des kiosques portant sur différentes expériences pédagogiques, assister à des spectacles de enfants et participer à plusieurs ateliers d'information et d'animation.

Du point de vue exposition, les éditions Fernand Nathan, Dussault, Sélection du Readers Digest fourniront un éventail assez intéressant et des plus complets du livre éducatif destiné principalement aux enfants de l'élémentaire. Au rayon des jouets éducatifs le matériel mis au point par les maisons Fernand Nathan, Brault et Bouthillier sera présenté. Livres et jouets éducatifs seront mis en vente lors de cette exposition, ce qui permettra aux parents intéressés de se les procurer, et comme le temps des fêtes approche...

Une dizaine de kiosques seront organisés, axés sur les thèmes suivants: la maternelle, le matériel de plein air, un diaporama sur les Olym-

piques 1973 les jeunes Olympiens, le matériel de sciences, la pomme d'après un projet réalisé à l'école J.B. Larocque, les ports nationaux, ma-

les services personnels à l'élève, les services de l'éducation aux adultes, le jouet éducatif ce qui constitue un éventail assez intéressant, susceptible

tion dans leur milieu respectif et qui se chargeront de l'accueil aux visiteurs, de la vente des livres éducatifs.

Selon les responsables

et humaines dont on dispose. Le système décole qui est appliqué à Davignon veut assurer la croissance des enfants sur tous les plans: physique, social, intellectuel, religieux, moral et affectif en visant une large place au plein air.

Selon les responsables de cette exposition, ils soulignent que l'enseignement à la Commission scolaire Davignon a évolué d'année en année, selon les directives du ministère de l'Éducation, les besoins du milieu et les ressources matérielles et humaines dont on dispose. Le système décole qui est appliqué à Davignon veut assurer la croissance des enfants sur tous les plans: physique, social, intellectuel, religieux, moral et affectif en visant une large place au plein air.

Aussi le matériel éducatif employé se veut-il extrêmement diversifié et approprié aux enfants et à l'environnement dans lequel ils vivent, rendant ainsi les écoles dynamiques et assurant aux enfants une information adéquate.

Dans cette perspective, l'exposition qui sera présentée les 4 et 5 décembre prochains constitue-t-elle une voie d'exploration de l'école au bénéfice de tous ceux qui s'y intéressent de près.



Une exposition de livre et de matériel éducatifs, tel est le dernier projet mis de l'avant par la commission scolaire Davignon. Pour le mener à bien, l'organisation et la promotion ont été confiées à M. Bernard Jasmin conseiller en éducation physique et en plein air. Dans l'ordre habituel, Mme Pauline Quinlan, conseillère pédagogique, M. Bernard Jasmin et Sr Louise Lefrançois, conseillère en éducation chrétienne.

rionnets et masques et la revue pro.

Des spectacles d'enfants seront présentés les deux soirs, à 7 h 30 et 9 h 15 heures et 9 heures p.m. il s'agira de danses folkloriques, de gymnastique sportive, d'exercices rythmiques, de musique et de marionnettes. Ils seront d'une durée approximative de 20 minutes.

Enfin différents ateliers d'information et d'animation accueilleront les parents et leur fourniront tous les renseignements nécessaires. Les thèmes développés dans ces ateliers seront: le système métrique à l'école, les voies et impasses, le laboratoire de lecture, Philidor, l'alimentation,

de répondre à certaines interrogations des parents.

Afin de faire de ce projet une réalisation à laquelle tous les agents d'éducation auront collaboré, une sensibilisation a été menée auprès des différents comités d'écoles qui s'occuperont de promouvoir cette exposition dans leur milieu respectif et qui se chargeront de l'accueil aux visiteurs, de la vente des livres éducatifs.

Afin de faire de ce projet une réalisation à laquelle tous les agents d'éducation auront collaboré, une sensibilisation a été menée auprès des différents comités d'écoles qui s'occuperont de promouvoir cette exposi-

de cette exposition, ils soulignent que l'enseignement à la Commission scolaire Davignon a évolué d'année en année, selon les directives du ministère de l'Éducation, les besoins du milieu et les ressources matérielles

Coup d'oeil sur la région

Docteur à Cowansville

COWANSVILLE — Le Dr C.J. Zukrowski, chiropraticien, a participé dernièrement à un séjour d'étude, sur les soins intensifs, qui s'est tenu à Kansas City, dans le Missouri. Le stage comprenait exposés, conférences et démonstrations pratiques.

Nouveau réservoir

COWANSVILLE — Un nouveau réservoir d'eau chaude sera installé à la Maison Notre-Dame des Erables de Brigham, les travaux dont le coût approximatif est de \$5.000 ont été approuvés par le ministère des Affaires sociales, M. Claude Forget.

Il ne reste que...

COWANSVILLE — Il ne reste que quelques heures pour se procurer des billets pour la soirée d'hommage à M. Roland Désourdy prévue pour le 8 décembre. Les billets sont disponibles dans les banques et caisse populaire à Cowansville, et toute la population est invitée à y participer.

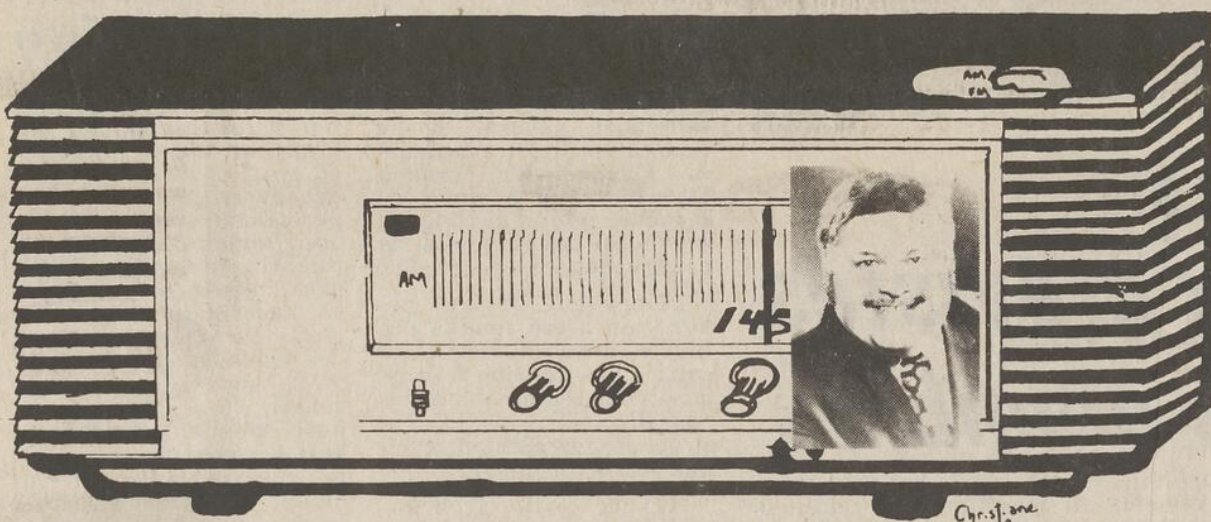
Concert de musique sacrée à Ste-Thérèse de Cowansville, le 15

COWANSVILLE (JdB)

La ville de Cowansville offre, en tout temps, à sa population un éventail assez intéressant d'activités artistiques, aussi durant la période des fêtes. Afin de ne pas trahir sa réputation, la population cowansvilloise aura la chance d'assister à un grand concert de Noël. La Chorale régionale Yamaska, qui est formée de 75 voix, présentera le dimanche, 15 décembre, à 20 heures, un grand concert de musique sacrée à l'église Ste-Thérèse. Sous la direction de Mlle Patricia Goring, cette chorale interprétera le merveilleux oratorio "Le Messie", de Georges Frédéric Haendel, tout particulièrement les extraits se rapportant à la nativité.

Afin de donner toute l'envergure voulue à cette oeuvre magistrale, la Chorale régionale Yamaska s'est assurée le concours de deux membres bien connus de la colonie artistique, soit Mr John Ringwood, organiste, qui accompagnera cette oeuvre sur l'orgue Casavant de l'église Ste-Thérèse, et le pianiste William Stevens, qui prendra à juste prix la vedette en accompagnant les récitatifs et les solistes.

Les billets sont déjà en vente, actuellement, au Centre culturel, ainsi que dans les pharmacies, et on pourra se les procurer également au guichet le jour même du concert. Les prix sont des plus populaires afin de permettre au plus grand nombre possible d'assister à ce concert qui constitue une véritable primauté à Cowansville.



chef

... PLAISIR DE VIVRE !

Jean-Noël Parenteau Régional

à compter du 21 octobre 1974, 6 h à 7 h p.m.

LES INVITÉS SERONT:

2 décembre: Mgr Sanschagrin

3 décembre: M. Robert Racette et Nicole Racine du Centre de Bénévolat de Granby.

4 décembre: M. Jean-Paul Cadorette, conseiller syndical CSN.

5 décembre: M. Gilles Desrosiers et Mme Pauline Brodeur.

chef

"Plaisir de vivre!"

1450 AU CADRAN

DENTUROLOGISTE

(DENTIERS)

PRISE D'EMPREINTES ET CONFECTION DE PROTHÈSES

EDGARD ALBERTI T.D.C.

PLACE D'ESTRIE 2ème étage

BEDFORD, QUÉ.

TÉL.: 248-7211

DEMANDE DE SOUMISSION À VENDRE

ANCIEN IMMEUBLE DE LA CAISSE POPULAIRE DE ST-PAUL D'ABBOTSFORD, SITUÉ AU 519, PRINCIPALE À ST-PAUL D'ABBOTSFORD. LES SOUMISSIONNAIRES DEVRONT PRENDRE NOTE QUE S'ILS DÉSIRENT LA PORTE DE VOÛTE, ILS DEVRONT LE MENTIONNER DANS LEUR OFFRE, SI NON L'OFFRE SERA FAITE AVEC MENTION SOUMISSION SANS LA PORTE DE VOÛTE, CLAUSE SPÉCIALE

L'acquéreur futur ne pourra utiliser ou revendre les locaux comme institution du même genre que la Caisse populaire

LA CAISSE POPULAIRE NE S'ENGAGE À ACCEPTER NI LES PLUS HAUTES NI LES PLUS BASSES SOUMISSIONS.

DATE DE L'OUVERTURE DES SOUMISSIONS: LUNDI 16 DÉC. 1974 À 8 H P.M.

OUVERT AU PUBLIC

Caisse populaire St-Paul d'Abbotsford

519, PRINCIPALE

ST-PAUL D'ABBOTSFORD

INF.: M. JACQUES RIENDEAU

TÉL.: 379-5665

A l'écoute des Autres



Dans le cadre de leurs périodes d'activités libres, un groupe de huit étudiants de la polyvalente Sacré-Cœur, sur la suggestion de l'un de leurs professeurs, ont répondu à une vingtaine de demandes de corvées de ménage chez des personnes dans l'incapacité de faire ce travail eux-mêmes soit à cause de leur âge avancé ou de leur état de santé.

En plus d'être heureux d'avoir été utiles à des concitoyens, en faisant quelque chose de concret pour eux, cette expérience leur a permis de connaître les difficultés que peuvent éprouver certaines personnes. Tous ont été d'accord pour dire que ce fut une expérience formatrice et qu'ils savent maintenant la somme d'efforts qu'il faut déployer pour faire ce genre de travail. Trois heures pour vous, les jeunes ! et un gros, gros merci !

Demande spéciale

Une mère chef de famille, travaillant à l'extérieur de son foyer est à la recherche d'un foyer qui pourrait accueillir son enfant de 7 ans, à son retour de l'école Saint-Bernard, de 4 h à 7 h p.m. Cette dame demeure sur la rue Long; elle pourrait, au besoin, rémunérer un peu la personne qui lui rendrait ce service. Cette personne n'a qu'à communiquer avec le Centre à 372-5033.856

Avis important

Le Centre de Référence et d'Information (C.R.I.) cessera temporairement de dispenser ses services à compter de lundi le 2 décembre pour cause de difficultés financières.

Quant au Centre de Bénévolat, il devra aussi temporairement fonctionner au ralenti pour les mêmes raisons. Toutes nos excuses à la population et principalement aux personnes réclamant nos services.

par Robert Racette,
directeur général

M. Jean-Claude Perron est promu, à Montréal

GRANBY—(APG)— Le directeur du bureau de Granby du Service national des libérations conditionnelles, M. Jean-Claude Perron, vient d'être promu coordonnateur des services régionaux pour le Québec, avec poste à Montréal.

Cette nouvelle affectation devient effective le 9 décembre. M. Perron aura la responsabilité de la formation et de la sélection du personnel pour le Québec de même qu'il s'occupera de l'aspect communautaire des bureaux de district.

Comme M. Perron a joué un rôle important dans la maison de transition, ce départ risque d'être interprété comme une victoire de la part des opposants à la maison de transition qui aurait eu ainsi sa tête. Mais deux faits s'opposent à cela. Premièrement, la lettre du ministre Allmand, au conseil municipal de Granby, qui fait état de la satisfaction par le ministère du travail effectué par M. Perron, et deuxièmement, le travail lui-même.

Au cours d'une entrevue, M. Perron nous a déclaré qu'il n'avait aucune crainte au sujet de l'avenir de la maison de

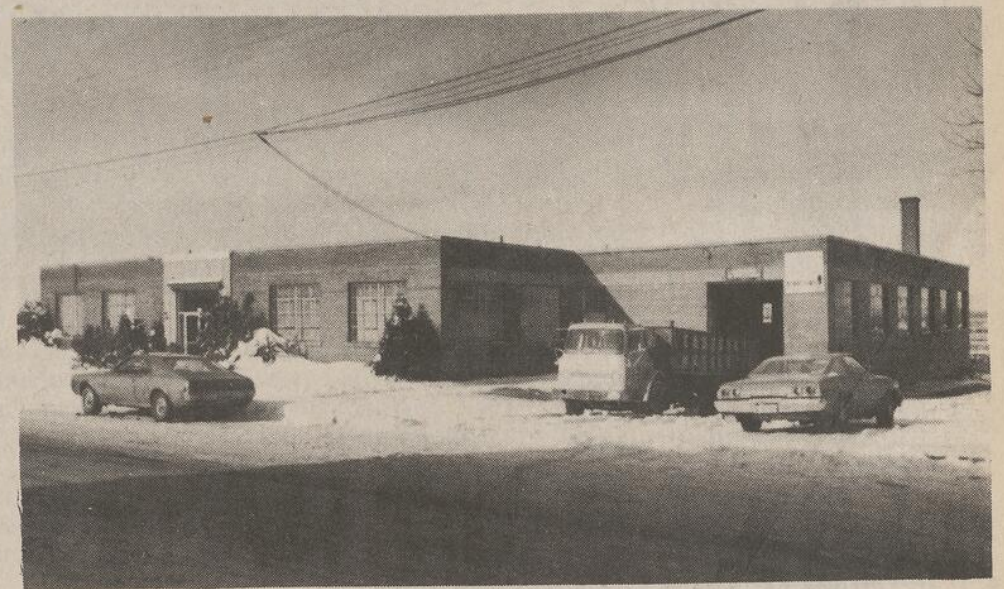


M. Jean-Claude PERRON

transition. Pour lui, le joins-toi ainsi que l'Auberge sous mon toit sont là pour poursuivre le travail amorcé en collaboration avec la communauté.

M. Perron estime que la bataille pour la maison de transition est faite, que le plus dur moment est passé, et qu'il ne reste que des modalités à être réglées en cour. Il déclare même que le complexe des déshérités dans un quartier huppé est démolit. Une maison de transition peut maintenant s'installer dans n'importe quel quartier.

Quand à son nouvel emploi, M. Perron le considère comme un défi qui lui permettra de poursuivre, mais à l'échelle du Québec, le travail commencé à Granby. Surtout qu'il met de l'avant que, de plus en plus, l'orientation des libérations conditionnelles sera axée sur le domaine communautaire. Pour ce qui est de sa succession au bureau de Granby, un agent du bureau, M. Raymond Houde, assurera la direction intérimaire. Un concours public s'ouvrira bientôt pour la direction permanente. M. Perron sera appelé à participer au choix de son successeur.



C'est dans cet entrepôt de la Hafner Fabrics, rue St-Vincent, que la ville remisera, cet hiver, sa machinerie ayant des systèmes hydrauliques. (Photo Jeannot Petit)

La ville loue une remise pour sa machinerie d'hiver

GRANBY—(APG)— En fin de compte, la ville louera l'entrepôt de la firme Hafner Fabrics, sur la rue St-Vincent, pour y localiser durant la période hivernale sa machinerie. Après négociations, la firme a réduit de \$500 son prix de location qui s'élevait pour cinq mois à \$6,750 pour une surface disponible de 15,000

pièdes carrés. En plus de ce loyer, la ville devra déboursier plus de \$8,000 pour aménager une grande porte à l'entrée et pour chauffer le local. Les conseillers Alain Guay et Claude Robidoux se sont prononcés contre la location. L'estimant trop élevée. Le conseiller Bernard Trudel leur répondit que la ville n'é-

conomiserait pas d'argent si elle ne louait pas. Il faisait référence aux problèmes de gel des machineries par gros froid, notamment des systèmes hydrauliques. Quand à la remise chauffée qui est en train d'être construite, en annexe au garage municipal, elle ne sera disponible qu'au printemps prochain.

Au Palace, mardi, le 3

Les guérisseurs des philippines: parapsychologie ou supercherie?

GRANBY (RM)— Le phénomène des guérisseurs des Philippines est-il une réalité, un don ou une supercherie? Est-ce possible de pratiquer des interventions chirurgicales à mains nues, sans scalpel, sans anesthésie et sans douleur?

Voilà autant de questions qui seront soulevées lors du troisième ciné-spectacle de la série "Les Grands Explorateurs", intitulé: "Psychochirurgie: Les guérisseurs des Philippines" qui sera présenté mardi, le 3 décembre, au théâtre Palace à 20 heures 30.

Ce sujet fort controversé a fait la manchette des journaux depuis quelques mois. Certains croient fermement aux dons de guérisseurs de ces personnages des Philippines, d'autres, en particulier des médecins, déclarent que ce phénomène n'est que supercherie et fraude pour arracher des montants d'argent impressionnants aux touristes.

Le document qui sera présenté a été tourné aux Philippines en 1973, à l'époque où le phénomène a fait sensation dans la presse mondiale. Il a été réalisé par M. Jean-Claude Roboly, et est le premier film professionnel à être diffusé sur ce sujet.

M. Roboly, qui est âgé de 33 ans, est réalisateur à l'emploi de la "Télévi-

sion éducative de l'Ontario" et membre du C.E.R.E.I.C. (Centre d'études et de recherches d'éléments inconnus de civilisations).

Ce film fera l'objet d'une présentation spéciale au Congrès international de médecine à Phoenix en Arizona en janvier.

Enfin, le communiqué de présentation du film ajoute: "Depuis quelques

mois, l'activité des guérisseurs des Philippines soulève l'étonnement du monde médical. Entre les tenants de la rigueur scientifique et les défenseurs de la foi ésotérique, pourrait-il se trouver une explication? De nombreuses questions sur ce phénomène que la Science officielle ne reconnaît pas, mais observe de très près, sont demeurées sans réponse"

Un peu de tout...

et de rien

La grande filière

Une offre de service de l'urbaniste-conseil Roger Gagnon, faite au conseil municipal de Granby, a pris le chemin de la "grande filière". M. Gagnon a présenté des démentis avec la justice québécoise, concernant un trafic d'influence auprès des municipalités.

Le rôle est retardé

Les locataires de Granby pourront respirer un coup car le conseil municipal a accepté de retarder d'une année le dépôt du rôle de valeurs locales. L'évaluateur suppléant, M. Réjean Roy, a avisé le conseil qu'il doutait de la valeur du rôle préparé et qu'il voulait le reviser entièrement afin de le corriger. Le dépôt se fera en décembre 1975.

Nominations à l'OMH

M. Serge Mailhot, travailleur social professionnel, a été nommé par la ville de Granby comme président de l'Office municipal d'habitation. M. Jules Normandin a, pour sa part, été nommé représentant au sein du conseil d'administration des futurs locataires.



Le comité des boîtes de Noël est déjà en plein travail afin de faire un autre succès de cette sixième campagne annuelle. Sur la photo, dans l'ordre, nous retrouvons: MM. Jean-Guy Saurette, président de la ligue Dépression et responsable du comité; Phil Pinard, Marcel Presseau, grand-chevalier; Gérard Richard, président du comité des boîtes de Noël; Henri Martin, secrétaire du comité et Marc-André Roy, vice-président de la ligue Dépression.

(Photo: C-Line Jobin)

Le prix d'admission: deux boîtes de conserve!

GRANBY (RM)— L'initiative des boîtes de Noël sera répétée pour une sixième année consécutive, par la ligue de hockey Dépression, en collaboration avec les Chevaliers de Colomb de Granby.

Cette campagne de recouvrement de conserves permet de fournir des paniers de provisions à 325 familles de Granby, afin de les aider à passer de meilleures fêtes.

Ainsi, afin de faire la cueillette des provisions, une grande parade dans les rues de Granby est organisée pour samedi, le 14 décembre. Le tout se terminera au théâtre Pa-

lace, où deux films pour enfants seront présentés. Les représentations débuteront à 14 heures. Le prix d'admission sera de deux boîtes de conserve par enfant. Cependant, ceux qui pourront en apporter plus de deux, seront les bienvenus. Les boîtes de Noël n'en seront que mieux garnies.

L'initiative des paniers de Noël a connu un suc-

cès remarquable au cours des cinq années de son organisation. Le président de la ligue de hockey Dépression, M. Jean-Guy Saurette, anticipe une réussite tout aussi extraordinaire qu'en 1973. Il a souligné que les besoins existent vraiment et qu'un tel geste humanitaire ne peut passer sous silence aux yeux de la population de Granby.

Les 3, 4 et 5

Clinique de sang au sous-sol Notre-Dame

GRANBY (RM)— La Croix-Rouge tiendra une clinique de sang au sous-sol de l'église Notre-Dame de Granby, mardi, mercredi et jeudi, les 3, 4 et 5 décembre.

La présidence d'honneur de cette clinique de sang a été confiée au maire de Granby, M. Paul-O. Trépanier. L'objectif est de recueillir 1,200 chopines de sang.

Les heures d'ouverture seront de 13 à 21 heures et toute personne de 18 à 65 ans peut donner de son sang. Comme on le sait, le sang sauve des vies. Le sang d'un donneur peut même sauver sa propre vie.

Afin d'encourager les donateurs, l'Association des marchands du centre-ville de Granby fera tirer sept bons d'achats d'une valeur de \$10, à chaque jour.

De plus, à l'issue de la clinique, un bon d'achat d'une valeur de \$50 sera tiré parmi les donateurs.

Comme d'habitude, des biscuits et du café seront servis aux personnes venues faire un don de leur sang. C'est donc une invitation à tous, c'est d'ailleurs le seul cadeau qui ne coûte rien

PST! PST!

Ne répondez jamais à une parole violente par une parole violente. C'est la seconde qui déclenche la querelle.



POULET
777 Principale GRANBY

THEATRE **PALACE** GRANBY OUI 372-4466

MARDI, 3 DÉCEMBRE
8:30 p.m.
UN CINÉ-SPECTACLE
"HORS SÉRIE"

NON COMPRIS DANS L'ABONNEMENT
LES GRANDS EXPLORATEURS

PSYCHO-CHIRURGIE
GUÉRISSEURS
DES PHILIPPINES
PAR JEAN-CLAUDE ROBOLY
son film-couleur

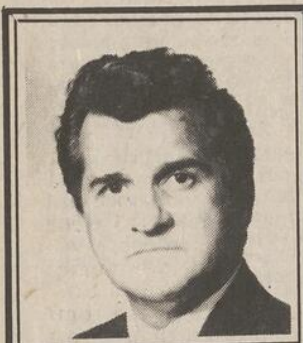
HORS SÉRIE



Des images d'opérations salsies sur le vif.
UN CINÉ-SPECTACLE

Venez voir les opérations psychiques des guérisseurs des Philippines effectuées sans anesthésie ni douleur, sans scalpel et ne laissant aucune cicatrice.

Billets en vente: Au Palace
Adultes: \$2.50; Etudiants: \$1.50



Je vous accompagnerai jusqu'au bateau

Les personnes qui jouissent le plus de leur retraite sont celles qui y ont pourvu. Pourquoi pas vous aussi? Vous pourriez faire le tour du monde, comme bien d'autres que vous connaissez. Je puis vous aider à tracer un programme conforme à vos besoins afin de vous procurer le revenu nécessaire plus tard. Est-il de temps plus propice qu'aujourd'hui?

BERNARD LAPLANTE
représentant
15, Centre, Granby
372-3375

La Métropolitaine
OÙ L'AVENIR
C'EST TOUT DE SUITE



La campagne est lancée

La campagne de "peanuts" du club Kiwanis de Granby a été lancée officiellement, cette semaine, à l'occasion de l'assemblée régulière de l'organisme. M. Roy Anderson est le président de cette campagne qui se mettra en branle, samedi, le 30 novembre, alors qu'un kiosque sera installé dans le mail des Galeries de Granby. La campagne se poursuivra au cours de décembre. Les profits serviront à des fins humanitaires. On reconnaît, dans l'ordre, M. Kenneth Ossington, président du club Kiwanis; M. Roy Anderson, président de la campagne; M. Joe Nemni, trésorier du club.

(Photo Jeannot Petit)

THEATRE **PALACE** GRANBY 372-4466

VENDREDI à JEUDI
(EXCEPTÉ MARDI ET MERCREDI)
29 - 30 NOVEMBRE - 1er, 2 et 5 DÉCEMBRE



AU MEME PROGRAMME: **COMÉDIE!**
DIS MON ONCLE (COULEUR)

PROCHAIN SPECTACLE
MERCREDI, LE 5 DÉC. 8 h 45 P.M.

ALAIN BARRIÈRE
BILLET EN VENTE

Editorial

Le Canada tire avantage de l'inflation mondiale

Comme le Canada exporte de nombreux produits dont l'offre est limitée et qu'il importe relativement peu, sa balance commerciale a été avantagée par l'inflation mondiale, affirme le Conseil économique du Canada.

En examinant l'expérience du passé et les perspectives futures du commerce extérieur du Canada, le Conseil envisage une performance ralentie des exportations canadiennes, cette année et en 1975, car les économies de nos partenaires commerciaux ont été fortement touchées par des facteurs comme la flambée des prix du pétrole. Le volume des exportations canadiennes devrait cependant se redresser en 1976 et 1977.

Selon le Conseil économique, l'inflation mondiale doit jouer un rôle aussi important en 1974 qu'en 1973 PARCE QUE LA HAUSSE DES PRIX DU PÉTROLE A COMMENCÉ 2 LA FIN DE 1973 et a contribué davantage à l'inflation en 1974.

Le taux d'augmentation de ces prix devrait cependant commencer bientôt à fléchir.

Outre le fait qu'on estime généralement que les prix du pétrole ont atteint un niveau insoutenable au début de cette année, ces attentes se fondent sur l'opinion que l'offre réagira (bien qu'avec retard) au niveau élevé des prix, alors que les usagers consommeront de moins en moins de produits coûteux. Par ailleurs, une croissance plus lente de la demande devrait retarder quelque peu le rythme d'augmentation des prix.

La crise du pétrole, en 1973, est venue s'ajouter à de maigres récoltes de produits agricoles et de poissons en 1972. L'année dernière, celles-ci n'ont pas suffi à compenser les pénuries de 1972 et les stocks de produits essentiels comme les céréales sont tombées à des niveaux dangereusement bas.

La baisse des expéditions de pétrole brut et la hausse des prix de ce produit au cours du dernier hiver ont rendu beaucoup plus ardues les tentatives d'accroître la production agricole en 1974, car certains sous-produits du pétrole entrent dans la composition de nombreux engrais ou servent de carburant pour les machines agricoles.

La plupart des pays industriels connaissent de graves problèmes de balance de paiements en raison de la situation des prix du pétrole. Le Canada fait exception, tant donné qu'il jouit d'une certaine autonomie dans ce domaine.

La fermeté de la balance des paiements du Canada a contribué à rehausser la valeur du dollar canadien par rapport à d'autres devises depuis la fin de 1973, ce qui a eu pour effet de rendre plus difficile, à court terme, l'exportation de produits dont les prix étaient soumis à de fortes pressions.

Selon le Conseil économique, l'importance des investissements dont le Canada a besoin pour l'expansion de ses industries énergétiques tendra à maintenir ou à rehausser la valeur du dollar canadien, mais on aurait tort d'essayer de fixer le taux de change à un niveau inférieur à celui établi par les mécanismes du marché. Cela pourrait amener des représailles de la part des partenaires commerciaux du Canada et contribuerait à accroître les pressions inflationnistes à l'intérieur du pays.

Jusqu'en 1977, la hausse des importations, tant en valeur qu'en volume, se maintiendra vraisemblablement à un taux élevé et, en raison des prix élevés, la valeur des exportations devrait aussi se maintenir au cours de la période de ralentissement de la croissance économique à l'étranger pour s'accroître par la suite.

Les exportations canadiennes de céréales, gênées en 1973 par des problèmes de transport, n'avaient que peu de chance de s'accroître en 1974. Les perspectives jusqu'en 1977 permettent de croire que les exportations de céréales demeureront au niveau de 1972 à moins d'une amélioration des moyens de transport et du niveau des futures récoltes.

Le volume des exportations canadiennes de pétrole baissera, d'ici 1977, à mesure que la production de l'Ouest du Canada servira à alimenter en pétrole canadien les marchés de l'Est du pays.

Mais pour accroître les exportations d'autres produits, il faudra, dans bien des cas, investir d'abord dans de nouvelles installations de production et de transport.

Jean Naud



Français et Soviétiques sont encore loin du parfait amour

par Donat VALOIS

Les récentes attaques que le ministre de l'Intérieur, M. Michel Poniatowski, a lancées contre les communistes sont, pour certains observateurs, l'indice que les dirigeants français considèrent que la prochaine visite de M. Brejnev à Paris ne pourra resserrer, du moins de façon spectaculaire, la coopération politique entre la France et l'URSS.

M. Poniatowski, bras droit et ami personnel du président Valéry Giscard d'Estaing, a notamment dénoncé le caractère "fascisant" du Parti communiste français et du mouvement communiste international. Le ministre s'est évidemment attiré les foudres de la presse soviétique qui lui a reproché d'avoir tenu des "remarques hostiles" au mouvement communiste. La Pravda, organe officiel du PC soviétique, écrivait même que "les diffamations" de M. Poniatowski étaient susceptibles de détériorer les relations entre son pays et l'URSS.

Cette visite du premier secrétaire du Parti communiste soviétique, aura lieu du 5 au 7 décembre. Elle devrait permettre, outre un nouveau constat des divergences politiques entre les deux États, la signature d'un nouvel accord commercial et économique couvrant la période de 1975 à 1979.

En vertu de cet accord, les deux pays espèrent connaître un doublement de leurs échanges commerciaux qui, bien qu'en progression, demeurent peu importants, compte tenu de leur puissance commerciale et de l'ancienneté de leurs relations. La France a été le premier pays européen à reconnaître le régime communiste soviétique.

En 1973, ces échanges n'ont pas franchi le cap du milliard de dollars et ont

représenté moins de deux pour cent du total des échanges des deux pays.

Les divergences de vue de la France et de l'URSS s'expriment sur la plupart des grands sujets liés à la défense et à la sécurité de l'Europe et du monde: conférence sur la sécurité et la coopération en Europe CSCE, défense européenne, limitation des armements stratégiques, réduction mutuelle et équilibrée des forces américaines et soviétiques, etc.

Convoquée l'an dernier à Helsinki par l'URSS et ses alliés de l'Est, la CSCE s'est poursuivie péniblement à Genève, les thèses des pays occidentaux, y compris la France, et des pays de l'Est s'y affrontant avec de faibles chances de compromis.

Les frontières

La décision sans doute la plus importante qui ait été obtenue à cette conférence, porte sur la connaissance du principe de l'inviolabilité des frontières actuelles en Europe. Cette reconnaissance, hautement réclamée par l'URSS et ses alliés de l'Est, a donné lieu à des débats orageux. Le ministre soviétique des Affaires étrangères, M. Andreï Gromyko, a souvent reproché aux pays occidentaux de faire preuve de "mauvaise volonté" durant ces débats, même sur la notion de l'inviolabilité des frontières.

La France estime, pour sa part, que la conférence ne doit pas se cantonner dans des généralités mais qu'elle doit étudier à fond "la coopération à l'échelle de toute l'Europe, pour aboutir à des améliorations concrètes".

En fait, l'ancien ministre des Affaires étrangères, M. Michel Robert, résumait la position française à cette conférence comme suit: "Au-delà des réalités poli-

tiques et territoriales existant en Europe, il faut, grâce à une amélioration des rapports politiques, abaisser les barrières qui limitent le commerce, la coopération, l'information et les échanges humains".

D'autre part, la construction d'une entité européenne forte, indépendante et dotée d'une défense commune, comme le souhaite M. Giscard d'Estaing, inquiète les Soviétiques. La France considère que si, un jour, l'Europe occidentale doit être indépendante, elle devra organiser sa défense et non plus la laisser reposer sur les Américains.

D'ailleurs, le rapprochement soviéto-américain, amorcé par M. Brejnev et l'ancien président Nixon et poursuivi par son successeur, M. Ford, incite davantage les Français à promouvoir l'idée d'une défense propre à l'Europe.

Le vice-président du parlement européen, M. Pierre-Bernard Couste, député du Rhône, écrivait notamment que si l'Europe ne s'occupe pas de sa défense, elle pourrait alors se retrouver, dans 15 ou 20 ans, devant l'une ou l'autre de ces possibilités:

— Le départ d'Europe des troupes américaines, suite à la coopération progressive soviéto-américaine; ou — Si cette coopération ne s'approfondit pas suffisamment, l'URSS et les États-Unis se neutraliseront "dans un équilibre de terreur" et de partage du monde; et l'Europe occidentale inorganisée deviendra plus dépendante des Américains qu'elle ne l'est actuellement.

Inquiétude

Le rapprochement soviéto-américain inquiète la France, puisqu'il comporte, selon elle, des dangers pour les pays de l'Europe occidentale.

Témoin du début de la guerre à Chypre

par Joseph MacSWEEN

Le 20 juillet, l'hélicoptère des Nations unies survolait des églises grecques orthodoxes, des minarets turcs et les édifices blancs à balcons de Nicosie, vers 4 h 45 du matin.

"C'était un matin splendide raconte le lieutenant-colonel Don Manuel, âgé de 40 ans, de London, Ontario. Tout était calme. Aucune activité le long des lignes de confrontation entre Chypriotes grecs et turcs. Nous nous sommes dirigés vers le nord-ouest, pour survoler le contingent national des Turcs. Là, ce que j'ai vu au sol m'a coupé le souffle.

Le périmètre de la grande enclave turque avait été marqué, pendant la nuit, de panneaux lumineux toutes les 150 verges, et ces panneaux brillaient par intermittence dans la lumière de l'aube. Pour un officier parachutiste comme Manuel, cela ne pouvait signifier qu'une chose: "Je savais qu'il y avait une attaque aérienne, j'en étais absolument sûr. Nous nous sommes alors dirigés vers le camp Bérét bleu des Nations unies, sur la route de l'aéroport de Nicosie".

"Tout-à-coup, à l'ouest, j'ai aperçu trois gros avions. Il était évident par leur formation et leur vitesse, qu'il y avait un parachutage. Derrière les trois premiers, d'autres venaient".

Invasion sans nombre

C'est ainsi qu'un officier de l'armée de paix a été témoin l'été dernier du début de la guerre de Chypre, cette île touristique d'Aphrodite qui a vu des invasions sans nombre depuis les 8,000 années qu'elle existe. Cette attaque sur Chypre a

marqué le début de la plus dure épreuve qu'ait encore connue l'armée de paix des Nations unies. Cette armée est dans l'île depuis 11 ans déjà, et elle se compose aujourd'hui de contingents envoyés par le Canada, la Grande-Bretagne, le Danemark, la Finlande, la Suède et l'Autriche.

L'armée des Nations unies n'avait pas mandat de se battre avec qui que ce soit sauf dans le cas de légitime défense, mais les officiers et les soldats ont lutté pour négocier des cessez-le-feu locaux et pour s'occuper charitablement des soldats et des civils même au plus fort de la bataille entre Grecs et Turcs. "C'était une frustration de 24 heures par jour, a dit un vétéran. En quelques semaines, les garçons sont devenus des hommes".

Des éloges mérités

Le contingent canadien, commandé par le colonel Clay Beattie, 46 ans, d'Ottawa, qui a depuis été promu général de brigade et chef d'état-major de l'armée des Nations unies, s'est mérité les éloges de tous, même des combattants.

"Quand nous rentrerons au pays, nous allons avoir des choses à raconter pendant cent ans" de dire Manuel, qui commandait le premier groupe des commandos du Régiment aéroporté canadien. Ce groupe était en grande partie francophone, et formait le plus gros du contingent, au moment où les hostilités ont éclaté.

Manuel a été frappé surtout par le courage des jeunes soldats qui ont subi un étrange baptême du feu, sur cette terre lointaine. "J'ai été renversé du courage manifesté par ces jeunes gens", dit Ma-

nuel, issu d'une famille de militaires et père de trois garçons.

Manuel et le colonel Guy Lessard, âgé de 41 ans, de Montréal, ont raconté, au cours d'interviews distinctes, comment leurs hommes ont coopéré parfaitement, en dépit des barrières linguistiques. Le colonel Lessard est commandant du régiment aérien canadien qui a emmené le second groupe de commandos, à la fin de juillet. Grâce à cette augmentation, le contingent canadien, qui est le deuxième plus important de l'armée des Nations unies, après la Grande-Bretagne, a été porté à 950 hommes, alors qu'il n'en comptait que 464 au début des hostilités.

Le "contenu culturel"

Formé de volontaires de tous rangs, le Régiment canadien aéroporté, créé en 1968 seulement et basé à Edmonton, reflète la dualité linguistique du Canada. Il comprend une batterie d'artillerie, un escadron du Génie, un escadron de transmissions, une compagnie mobile et une unité de soutien de campagne.

"Je suis venu ici avec des hommes appartenant à six unités différentes et nous avons beaucoup travaillé à établir le concept de l'équipe, pendant notre courte période d'entraînement", a expliqué Manuel. Le groupe était composé de Canadiens français dans une proportion de 50-50, et nous n'avons eu aucune difficulté à nous entendre.

"Toute la troupe d'observation était francophone. C'était eux qui étaient placés aux postes d'observation et ils étaient sur la ligne de feu. L'âge moyen était 20 ans, mais un grand nombre avaient 18 et 19 ans. Ces jeunes gens étaient formidables. Ils ont réagi comme s'ils avaient passé leur vie là-dedans. Et il ne faut pas oublier qu'on ne sait jamais comment on va réagir, avant d'y être passé."

Défense de l'aéroport

Assignés à un territoire de 600 milles carrés dans le district vital de Nicosie, les Canadiens se sont distingués en défendant le seul aéroport important de l'île.

Sous les ordres de Manuel, les Canadiens ont évacué 380 civils bloqués à l'hôtel Ledra Palace, et ont pris possession de cet édifice élevé d'une grande importance militaire, après avoir convaincu les occupants grecs de quitter les lieux.

Lessard négocia un deuxième cessez-le-feu à Nicosie, sauvant ainsi plusieurs vies. Deux soldats canadiens, tous deux du Québec, furent tués en action, l'un par un Grec, l'autre par un Turc. Environ une dizaine de Canadiens furent blessés.

Les troupes canadiennes des Nations unies ont ouvert le feu une seule fois, le 23 juillet, dans un cas de légitime défense, sous les ordres du colonel Manuel. Il s'agissait d'arrêter les coups de feu tirés par les Grecs pendant qu'on retirait d'une rivière desséchée deux Canadiens blessés. Le commandant grec-chypriote dans ce district a déclaré qu'il aurait donné le

même commandement que Manuel, dans des circonstances similaires.

Le colonel a raconté que la pire journée qu'il ait connue a été le 22 juillet, alors qu'il semblait qu'on doive assister à un carnage général dans l'île, comme mesure de représailles pour de soi-disant atrocités.

"Je n'ai jamais eu peur pour nos hommes, a ajouté Manuel. Je ne pense pas qu'aucun des deux groupes de combattants ait tenté d'annihiler notre armée, ou de nous chasser de l'île".

Même avant le début de la guerre, les troupes des Nations unies ont connu une période très active, à la suite du coup d'État perpétré contre l'archevêque Makarios, président grec-chypriote, le 15 juillet. Pourquoi ces soulèvements périodiques à Chypre? Cette île, dont la superficie est moins du double de celle de l'île-du-Prince-Édouard, est située à un endroit d'une importance stratégique particulière, et elle est en quelque sorte le point de rencontre de l'Asie, de l'Europe et de l'Afrique dans la Méditerranée.

Domination turque

Bien que les Grecs aient vécu à Chypre depuis les temps anciens, les Turcs ont régné sur l'île — et sur la Grèce — pendant plus de 400 ans, avant de la céder à la Grande-Bretagne en 1878, en échange de promesses d'aide contre l'invasion éventuelle par la Russie des Tsars.

Une atmosphère de sombres pressentiments planait sur les conférences tenues à Zurich et à Londres, et qui ont amené la constitution par laquelle Chypre devient un membre indépendant du Commonwealth, en 1960.

Un médiateur aux Nations unies a décrit comme étant "étranges, constitutionnellement" les accords d'indépendance qui stipulent entre autres, que la Grèce, la Turquie et le Royaume-Uni peuvent intervenir conjointement ou même unilatéralement pour défendre l'indépendance de l'île et que la Grèce et la Turquie peuvent stationner des contingents de leurs propres armées sur le sol chypriote, soit 950 dans le cas de la Grèce, qui se trouve à 550 milles de distance, et 650 pour la Turquie, à 40 milles.

Etant donné qu'elle a conservé deux bases souveraines à Chypre, la Grande-Bretagne a une armée plus forte sur l'île que n'en ont les deux mères-patries de cette dernière.

Union souhaitée

Les Turcs-Chypriotes, que les Grecs-Chypriotes dépassent en nombre dans une proportion de quatre contre un sur une population de 630,000, soutiennent que la Grèce et les Grecs-Chypriotes, ne sont pas satisfaits de l'indépendance et souhaitent une union de la Grèce avec Chypre. De leur côté, les Grecs-Chypriotes prétendent que la Turquie et les Turcs-Chypriotes,

tout en se proclamant partisans du fédéralisme, souhaitent en réalité la division de l'île.

En 1963, alors que la République de Chypre n'avait que trois ans d'existence, des conflits éclatèrent entre les communes chypriotes. Le Canada répondit à l'appel lancé par U Thant, alors secrétaire général des Nations unies, et organisa une armée de maintien de la paix. Le contingent canadien, composé de 1,126 hommes, arriva à Famagouste — maintenant aux mains des Turcs — en mars 1964.

Pendant plusieurs années, Chypre connut une atmosphère généralement paisible, accompagnée de progrès économique, en dépit de brèves flambées et d'au moins deux menaces d'intervention de la part des Turcs, la dernière fois en 1967.

Mais les observateurs voyaient les deux collectivités s'éloigner de plus en plus l'une de l'autre. Les jeunes Turcs et les jeunes Grecs ne sympathisaient pas. "Mon fils, qui a 24 ans, n'a jamais vu un Grec, si ce n'est au bout de son fusil", a déclaré un leader turc-chypriote.

Alors que les Turcs se plaignaient d'être victimes de discrimination, ils tenaient eux-mêmes les Grecs à l'écart de leurs enclaves et villages. Les beaux hôtels neufs de Famagouste symbolisaient la suprématie économique des Grecs. Les Grecs étaient les employeurs et les Turcs les employés. Sur le plan politique, le général George Grivas, apôtre de l'énosis, était mort en janvier, et personne ne lui avait succédé. La police para-militaire, ou Unité tactique de réserve formée par Makarios, semblait grandir en autorité, et exerçait un contrôle interne.

Qu'est-ce donc qui a changé tout cela? Tout-à-coup le mouvement terroriste EOKA-B, partisan de l'énosis, recommença à lancer des bombes et à provoquer des échanges de coups de feu, et une série fatale d'événements s'ensuivit. Makarios proscrivit EOKA-B, et lança à sa poursuite l'Unité tactique de réserve. En un seul raid, les membres de cette organisation trouvèrent des documents reliant directement EOKA-B à la Grèce par le truchement de la Garde nationale grecque-chypriote, commandée en grande partie par des officiers de la mère-patrie. Selon les observateurs, Makarios ne pouvait rien faire d'autre que d'exiger le rappel immédiat des officiers grecs. Vint ensuite le coup d'État et la tentative d'assassinat contre l'archevêque, suivie par l'invasion turque et l'effondrement du régime militaire qui avait gouverné Athènes pendant sept ans.

"Makarios a été présomptueux, a expliqué un haut fonctionnaire d'Athènes. La raison pour laquelle il a agi ainsi, c'est qu'il a accordé à la junte plus d'intelligence qu'elle n'en avait réellement. Il a cru qu'ils ne feraient rien contre lui à cause de la Turquie".

La Voix de l'Est



Journal quotidien publié par
La Voix de l'Est Ltée
136 Principale, Granby

Journal fondé en 1935

La Presse Canadienne est seule autorisée à faire emploi, pour la publication de toutes les dépêches attribuées à la Presse Canadienne, à la Presse Associée ou à l'Agence Reuters, ainsi que de toutes informations qui originent de la salle de la rédaction de La Voix de l'Est. Tous droits de reproduction des dépêches, y compris celles de notre rédaction, sont réservés.

TARIFS D'ABONNEMENT

	Camelot	Poste	1 MOIS	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
Par jour	15					
Samedi	25	Canada	4.50	13.00	26.00	50.00
Semaine	1.00					
Année	50.00	Etats Unis	6.00	15.00	26.00	50.00

Courrier de la deuxième classe Enregistrement No 0679

A Farnham, en fin de semaine... La compagnie Harbec Transport victime d'un vol de \$20,000

FARNHAM(AD)—Peut-être ne passeront-ils pas inaperçus bien longtemps, mais rien n'empêche que trois individus ont commis un vol de \$20,000 à Farnham, en fin de semaine, alors qu'ils se sont emparé du tracteur d'un camion-remorque dans la cour d'un entrepôt.

Cet important vol a été perpétré sur le terrain de la firme Gérard Harbec Transport Inc., au 200, rue Comeau Nord, à Farnham. Le véhicule avait été garé sur le terrain de la compagnie à proximité des entrepôts.

Vers 9 heures 30, sa-

medi soir, trois individus se sont approchés et ont monté à bord du camion, qu'ils ont fait démarrer à l'aide d'une clé. Le trio a ensuite pris la fuite dans une direction inconnue, bien qu'une personne ait été témoin du vol; effectivement, c'est par le biais de cette personne que la police de Farnham a pu apprendre que les inconnus étaient au nombre de trois. Il faut croire que le trio a pris la fuite pendant que le témoin alertait la police, ce qui expliquerait le fait que les voleurs ont fui dans une direction inconnue.

Vol de \$20,000
Pour la compagnie Gérard Harbec Transport Inc., il s'agit d'un vol au montant de \$20,000. Le véhicule volé est un camion International 72 portant les plaques minéralogiques L-17802.

Ce camion est facilement identifiable puisqu'il est rouge et qu'il arbore un lettrage blanc sur les portières; ce lettrage l'identifie à la compagnie Gérard Harbec Transport Inc. En outre, une plaque avec le prénom "Marcel" est fixée au grillage du véhicule.

La police de Farnham a été alertée; elle a institué des recherches dans l'espoir de retracer le véhicule peu après le vol. Ces recherches ont toutefois été vaines cependant, tous les corps policiers municipaux de la région et la Sûreté du Québec ont été avisés du vol et effectuent une surveillance spéciale afin de localiser le camion.

La police de Farnham mène une enquête dans cette affaire mais aucun développement n'est encore survenu; cette enquête a été confiée au détective Adrien Lalande.



L'OSM à Saint-Bernardin

La direction de l'école Saint-Bernardin de Waterloo a eu l'heureuse initiative d'inviter des membres de l'Orchestre symphonique de Montréal, à présenter deux mini-concerts à l'institution. Comme en témoigne la vignette, les jeunes de l'institution se sont montrés fort intéressés par cette présentation. En fait, il s'agissait d'un quatuor d'instruments à cordes. Originellement, l'idée des concerts dans les écoles par des petits groupes de musiciens, vient du comité féminin de l'OSM. Le projet a été mis sur pied grâce à la guilde des musiciens de l'Orchestre. Deux concerts ont été présentés à l'école Saint-Bernardin et les élèves auront la chance de profiter d'un autre concert, cette fois, par des instruments à vent, mercredi, le 4 décembre, à 12 heures 30. Notons que les parents des élèves sont aussi invités.

(Photos: Jeannot Petit)

La future église St-Bernardin

"Un lieu de recueillement, de prière et de méditation..."

—Le chanoine Frigon

WATERLOO (GV)—Même si aucune campagne bien précise n'a été organisée dans le but de recueillir des fonds pour la construction de l'église Saint-Bernardin, de Waterloo, on a quand même réussi, jusqu'ici, à accumuler quelque \$20,000 en dons spontanés.

Ce montant n'est toutefois pas suffisant pour espérer mettre en chantier le nouveau temple qui sera appelé à remplacer celui qui a été totalement rasé, le 11 juin dernier.

Toutefois, le comité accomplit un travail qui pourrait hâter cette reconstruction, d'autant plus qu'un architecte a déjà été engagé et qu'une première rencontre avec ce dernier aura lieu ce soir même, à Waterloo.

Architecte
Alors qu'il nous faisait part de l'engagement de M. Victor Laliberté, du bureau d'architectes Larose, Laliberté & Petrucci, de Montréal, M. le chanoine Roland Frigon, curé de la paroisse Saint-Bernardin, a laissé entendre que M. Laliberté n'était pas inconnu, "puisque'il a tracé les plans du Centre paroissial".

La rencontre de ce soir sera vraisemblablement l'occasion pour le comité de construction de discuter des plans de la nouvelle église en compagnie de l'architecte Laliberté.

Questionnaire
Il y a quelques semaines, on distribuait aux paroissiens de Saint-Bernardin un questionnaire sur lequel on leur demandait d'inscrire, grosso modo, quel genre d'église ils désiraient avoir.

Selon le chanoine Frigon, 80% des gens au-

raient répondu qu'ils voulaient avoir une vraie église. Ainsi, la nouvelle église Saint-Bernardin sera agencée de telle sorte qu'elle sera propice "au recueillement, à la prière et à la méditation".

Cependant, il sera possible, à l'occasion, de présenter dans ses murs des "spectacles conviviaux et des représentations de qualité", a souligné le curé de la paroisse, en faisant allusion à des chorales comme celle des Petits Chanteurs de Granby, qui a déjà présenté un spectacle dans l'ancienne église Saint-Bernardin.

La future église aura donc comme principale fonction de servir au culte, car, d'expliquer le chanoine Roland Frigon, "je ne pense pas qu'une église soit destinée à la représentation de toutes sortes de spectacles; des salles peuvent être construites pour ça".

Campagne
En ce qui concerne la campagne, qui sera lancée dans le but de recueillir des fonds pour la construction du temple, elle se déroulera probablement le printemps prochain.

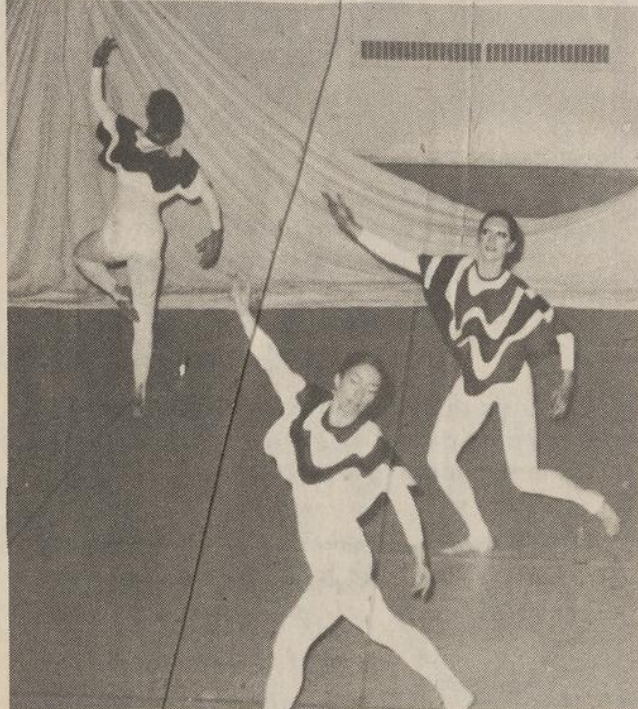
Questionné sur le sujet, M. Léo-Paul Ledoux, chargé du comité des dons, a laissé entendre que, pour l'instant, son rôle se limite à recueillir les dons des citoyens de Waterloo qui se montrent intéressés à cette construction. Il a également tenu à préciser que les entrées d'argent étaient plus que satisfaisantes.

Coût
Questionné à savoir combien coûtera la nouvelle construction, le curé de la paroisse Saint-Bernardin a indiqué que le montant prévu a été fixé à \$450,000. Il a ajouté que la mise en chantier ne se fera pas avant qu'une somme de \$150,000 soit amassée.

Comité
Le comité de construction de l'église, qui compte actuellement 11 membres, soit les six marguilliers de Saint-Bernardin, quatre paroissiens et M. le chanoine Roland Frigon, sera composé de 13 membres au début de l'année 1975.

En effet, la paroisse comptera deux nouveaux marguilliers à compter du 1er janvier, suite aux élections qui se sont déroulées, hier soir.

Ainsi, MM. Louis Bourbonnais et Gérard Roy remplaceront MM. Wilfrid Bessette et Maurice Saint-Germain à la table des marguilliers, mais ceci n'empêchera aucunement ces derniers de continuer à siéger au sein du comité de la construction, pour porter à treize le nombre de ses membres.



Jeunes musicales

La saison des Jeunes musicales du Canada, section Saint-Césaire, s'est ouverte par un grand gala qui a mis en vedette les "Contemporary Dancers", troupe de ballet moderne qui a parcouru le Canada, a présenté un spectacle fort apprécié. Sur la vignette, nous retrouvons trois danseuses de la célèbre troupe, en pleine exécution d'un mouvement de danse.

(Photo Anita Paquette)

En moins de 24 heures à Marieville La police arrête deux suspects et récupère le matériel volé

MARIEVILLE(AD)—En plus d'être rapide quelquefois, la police a le bras long; moins de 24 heures après un vol par effraction commis dans un motel de Marieville, la Sûreté du Québec a rattrapé à St-Mathias la marchandise volée et elle s'est dirigée du côté de Chambly, où elle a appréhendé les deux individus qui ont réussi ce cambriolage et qui se croyaient à l'abri de la justice.

Une courte enquête a permis à l'agent Marcel Grotreau, membre de la SQ à Marieville, d'élucider rapidement ce vol qui avait été commis durant la nuit de vendredi, au Motel Lison, érigé en bordure de la route 112, à Marieville, et qui consistait en la disparition d'un appareil de télévision d'une valeur de \$500.

Une information anonyme reçue par le plaignant a dirigé le policier vers St-Mathias, où il devait effectivement dé-

couvrir vendredi soir dans un établissement commercial, le télé-couleur qui avait été subtilisé au motel une vingtaine d'heures auparavant. La victime devait d'ailleurs identifier positivement l'appareil de télé comme étant celui qui avait disparu d'une unité de motel au cours de la nuit précédente.

Et les voleurs
Si la police avait retrouvé la marchandise volée, il lui restait à démasquer les voleurs. Ce qui ne devait pas être bien difficile à la suite de l'enquête menée par l'agent Grotreau.

Cette enquête a orienté le policier sur la trace de deux individus de Chambly, dont il fit l'arrestation quelques heures plus tard, obtenant même des suspects une confession complète lors de l'interrogatoire auquel il les a soumis. Dans l'intervalle de seulement quelques heures, le tour était joué; la marchandise était récupérée et les

voleurs étaient démasqués.

Ceux-ci furent relâchés sur parole après interrogatoire, mais ils devront comparaître en cour par voie de sommation afin de répondre de ce vol par effraction. Il n'est pas impossible qu'un individu de St-Mathias soit également traduit devant le tribunal pour répondre d'une accusation de recel; en définitive, c'est lui qui a acheté la marchandise volée.

Une automobile s'écrase sur un arbre près de St-Césaire: les deux occupants blessés

ST-CESAIRE(AD)—Un automobiliste et son compagnon ont vu la mort de près et ont été

blessés, dont l'un assez sérieusement, quand leur véhicule a quitté la route et s'est écrasé sur un arbre en bordure de celle-ci.

L'accident, qui aurait pu avoir des conséquences funestes, s'est produit sur la route 112, à proximité du Rang St-Ours, entre St-Césaire et St-Paul d'Abbotsford.

La police a identifié les blessés comme étant M. François Charron, 21 ans, de la rue Cowie, à Granby, conducteur de l'automobile, et son compagnon, M. Michel Coderre, 25 ans, du 6081, rue Foster, à Waterloo, qui ont été transportés à l'Hôpital général de Shefford, à bord d'une ambulance de la maison Poirier.

M. Charron a par la suite été transféré à l'Hôpital Maisonneuve, à Montréal, en raison de la gravité et de la complexité de ses blessures. Il a été impossible de connaître la nature de celles-ci; toutefois, son état serait considéré très sérieux par les autorités de l'hôpital montréalais, selon ce que nous a indiqué un porte-parole de la Sûreté du Québec.

Quant à M. Coderre, il a été gardé sous observa-

tion à l'Hôpital général de Shefford, où il est encore hospitalisé et où son état est jugé satisfaisant par les autorités de l'institution. Là encore, il fut impossible de connaître la nature des blessures du jeune homme.

Sur un arbre
Cet accident est survenu en fin de soirée, vendredi, alors que le véhicule conduit par M. Charron roulait en direction de St-Césaire, sur la route 112.

Subitement, le conducteur a perdu la maîtrise du volant et la voiture est devenue hors de contrôle. C'est alors qu'elle a dérapé et qu'elle a quitté la route, pour finalement s'écraser violemment sur un arbre en bordure de celle-ci, entraînant du même coup des blessures sérieuses à ses deux occupants.

Le choc a été d'une brutalité telle que l'automobile a été entièrement démolie; elle est considérée une perte totale par la police qui a évalué les dégâts matériels à quelque \$600.

Les agents Bédard et Reeves de la Sûreté du Québec, à Marieville, ont fait enquête rapidement à ce grave accident.

Journée spéciale

SAINT-HYACINTHE — Le Centre de bénévolat de Saint-Hyacinthe Inc. organise une journée spéciale pour les personnes âgées. Cette rencontre aura lieu au sous-sol de la Cathédrale, le 4 janvier. Une messe sera alors célébrée et, par la suite, un repas sera servi. On fera également la remise d'un cadeau à chaque invité. Tous ceux qui désirent prendre part à cette journée de l'amitié, que ce soit comme donateur ou invité, sont priés de communiquer avec Soeur M. Thérèse Bilodeau, du Centre de bénévolat, 1600, Girouard, au 773-4966.



**PRIX SPÉCIAL SUR TOUT ACHAT D'AUTO
D'ICI LE 25 DÉCEMBRE 1974**

même si la livraison est en janvier ou février



MAHEU AUTOMOBILE INC.

997, rue Principale, Granby 378-7474, 378-6283

Nos modèles 75: toute essence,
avec ou sans plomb.

**CENTRE ORTHOPÉDIQUE
DE GRANBY**
(Division des Pharmacies Guertin)

VENTE ET LOCATION

D'APPAREILS DE REHABILITATION chaises roulantes, lits d'hôpitaux, cannes, béquilles, marchettes, chaises d'aisance, tractions

AJUSTEMENT DE CORSETS supports orthopédiques, bandes herniaires, bas élastiques, appareils à surdité sur recommandation médicale

392, RUE PRINCIPALE SUITE 2 378-9949

ZENITH ATTENTION!

PERSONNES SOUFFRANT DE SURDITÉ
CE MESSAGE S'ADRESSE À VOUS.

**LES AUDIOPROTHÉSISTES
BLANCHETTE et LAFRENIÈRE**
de Sherbrooke

OUVRENT UN NOUVEAU BUREAU
AU CENTRE ORTHOPÉDIQUE DE GRANBY
(Division des Pharmacies Guertin)

392, Principale suite-2 Tél. 378-9949

**TOUS LES MERCREDIS
DE 9 H. À 5 H. P.M.**
SERVICE COMPLET

Vente-service—réparation de toutes marques d'appareils auditifs. Piles, cordes, moules etc.

Bureau de Sherbrooke: Lundi au vendredi de 9 à 5 p.m.
166 King Ouest, Tel: 819-569-9781

**DUO MOINS CHER
MAIS PLUS DISTINGUÉ**

\$136⁰⁰

Esc. 20% à 40%

Toujours imbattables

Prix — Qualité — Service

Low-Boy \$37.
Secrétaire 2 tiroirs \$54.
Secrétaire 3 tiroirs \$59.
Secrétaire 6 tiroirs \$115.

Plus gros cabinet luxe
\$219, U.C.C. \$120.

PFaff, Phoenix, Bernina, Elna, Omega, White, Brother, Morse, New-Williams, Necchi, Singer.

Ou batterie de cuisine "acier inoxydable"

Votre dollar vaut tellement mieux chez

ÉTABLISSEMENT CÔTÉ & FILSCO.
RÉPARATION GARANTIE

Estimé gratuit. Spécialistes depuis 4 générations (Gradués d'Allemagne)

CHEMIN ST-PAUL GRANBY 378-7678

Cinéma
LES GALERIES DE GRANBY 99
VOISIN DU K-MART tel. 378-4623

il était une fois...
le plus grand
des
AMANTS

18 ANS
Adultes

les CHEVAUCHÉES AMOUREUSES
de **ZORRO**

AUSI
Le Sexe et l'Amour

HORAIRES
"ZORRO" 8.45 — 9.50
"LE SEXE ET L'AMOUR" 8.20

CINEMA (1)

BURTON
"BARBE BLEUE"

AUSI
QU'EST-IL ARRIVÉ
À TANTE ALICE?

CINEMA (2)

STEVE McQUEEN
à 200 MPH!!
"LE MANS"

AUSI
JOHN WAYNE
A Howard Hawks Production
"RIO LOBO"

HORAIRES
"LE MANS" 9.10, "RIO LOBO" 7:00

CINEMA (3)

LA VOIX DE L'EST — LUNDI 2 DÉCEMBRE 1974 — PAGE 5

BIJOUTERIE
MARC ROBITAILLE
IMPORTATEUR

Un léger
acompte réservera
votre bague de fiançailles
ainsi que le cadeau de votre choix.
Bijoux - Montres - Verrerie taillée et soufflée - Pierres de
naissance - Briquets - Ensemble de toilette - Bou-
tons de manchettes - Maroquin - Bases de marbre -
Trousses de voyages - Etc.

BAGUES À DIAMANT 50% de RÉDUCTION

**LE PRIX DU GROS
CAMERAS POLAROID**

367 E. Principale Tél: 293-3122
Farnham, Qué. 293-5155

LE PLUS
BEAU
CHOIX DE
VÊTEMENTS
POUR
FILLETES
ET GARÇONS

Manteaux, robes, jac-
kets, pantalons, gilets,
etc. Le tout dans les plus
nouveaux styles.

Claude Champagne
Propriétaire

FANTASIES ENR.
17, Centre Granby 372-5151

GARAGE DELORME et FILS INC.
STE-BRIGIDE 293-5347

TOUS NOS
MODÈLES 1974
SONT EN
VENTE

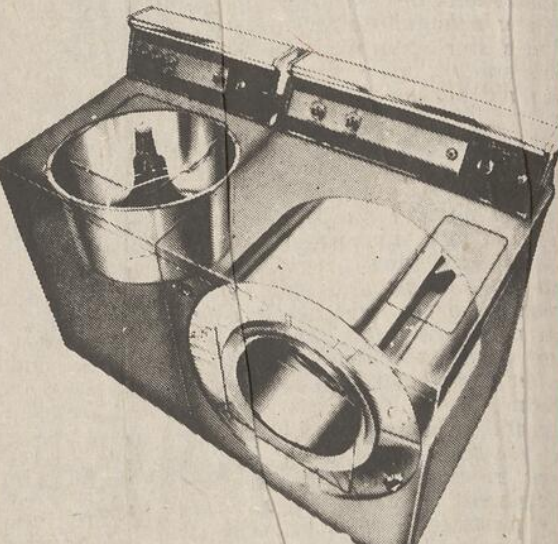
DES
AUBAINES
SANS
PAREIL

NE MANQUEZ PAS CETTE CHANCE

GARAGE ARTHUR GILMORE Enr.
595, rue Principale, Farnham, 293-5275

SPEED QUEEN

**SA QUALITÉ
EXPLIQUE SON SUCCÈS**



En exclusivité à:
Cuve de lavage et tambour de séchage

**EN ACIER INOXYDABLE,
GARANTIE À VIE**

Garantie de 2 ans pour toutes les pièces.
Garantie de 10 ans sur les pièces de la
transmission des lessiveuses.

**MARCEL AUGER
ET FILS Inc.**
Tel. 378-5151
10 St Louis Granby Qué.

POUPÉES
Eliable, styles assortis

**SPÉCIAL
\$333**

Profitez de notre plan
MISE-DE-CÔTÉ

**MAGASINS
CONTINENTAL**

5303, rue Foster, Waterloo 539-2055

JOUEZ

**Cado
banco**

JUSQU'AU SAMEDI 7 DÉCEMBRE

IDENTIFIEZ CES MARCHANDS

- Où trouver le meilleur café en ville?
- Qui est dépositaire de Speed Queen à Granby?
- Qui offre des chasse-neige construits pour travailler longtemps?

CONSERVEZ VOS RÉPONSES
JUSQU'AU SAMEDI

La page "Cado Banco" de samedi comportera
un coupon-réponse pour les 6 jours. Inscrivez-y
vos solutions de la semaine et retournez sans
délai ce coupon dans une enveloppe.

GROS LOT

MAGASIN CONTINENTAL	\$21.95
Waterloo — Percolateur	\$17.95
Waterloo — Écouteurs stéréos	\$27.95
WATERLOO SPORT	\$27.95
Waterloo — Casque protecteur	\$29.95
MARCEL AUGER & FILS	\$20.00
Granby — Sculpture	\$20.00
FANTASIES ENR.	\$18.95
Granby — Bon d'achat	\$19.95
MERCERIE RICHARD	\$19.95
Granby — Chemise et cravate	\$15.00
LE PARISIEN	\$15.00
Granby — Jeans Lee	\$15.00
FIRESTONE	\$15.00
Granby — Alignement	\$15.00
JOLIGEUR T.V.	\$15.00
Waterloo — Radio transistor	\$15.00
VÊTEMENT JOLIETTE	\$15.00
Granby — Pantalons	\$15.00
NOËL MARTIN SINGER	\$15.00
Granby — Accessoires à boutonnière	\$15.00
JIM DUMOULIN	\$15.00
Granby — Pantoufles	\$15.00
GÉRARD MONAST SINGER	\$15.00
Cowansville — Bon d'achat	\$15.00
LA MEUBLE	\$15.00
Granby — Bon d'achat	\$15.00
CAMILLE CADUDAL	\$15.00
Granby — Bon d'achat	\$15.00
LE JEAN BLEU	\$15.00
Granby — Jeans Lee	\$15.00
L.S. SPORT	\$15.00
Granby — Casque protecteur	\$15.00
LES IMPORTATIONS GRANBY	\$15.00
Granby — Lampe coloniale	\$15.00
NEOLINE ENR.	\$15.00
Granby — Ensemble pour fillette	\$15.00
BOUTIQUE EGO	\$15.00
Granby — Bon d'achat	\$15.00
SHEFFORD CHRYSLER	\$15.00
Granby — Chauffe-eau d'auto	\$15.00
JEAN LUSSIER MARINE	\$15.00
Granby — Mitaines ski doo	\$15.00
CENTRE DE PEINTURE	\$15.00
Granby — Un gallon peinture	\$15.00
NETTOYEUR SHEFFORD	\$15.00
Granby — Bon de nettoyage	\$15.00
PAPETERIE LALIBERTE	\$15.00
STUDIO LALIBERTE	\$15.00
Granby — Séance de pose et photo 16" x 20" couleur	\$15.00
CUIRS-D-TEN-TIK	\$15.00
Granby — Ensemble valises Dionite	\$15.00
CUSSON MOTO SPORT	\$15.00
Waterloo — Casque protecteur	\$15.00
WOOLCO	\$15.00
Granby — Bar portatif	\$15.00
PHARMACIE GUY BUSSIERE	\$15.00
Granby — Bon d'achat	\$15.00
GREENBERG'S	\$15.00
Granby — Bon d'achat	\$15.00
DOMINION	\$15.00
Granby — Bon d'achat	\$15.00
BOUCHERIE MENARD	\$15.00
Granby — Bon d'achat	\$15.00
PEINTURE RYAN	\$15.00
Granby — Tapis	\$15.00
GODDARD & DAIGNEAULT	\$15.00
Granby — Lampe	\$15.00
ROYAUME DU COUPON	\$15.00
Granby — Cours de couture	\$15.00
DISTRIBUTION ECONOMIQUE	\$15.00
Granby — Bon d'achat	\$15.00
PIT TAPIS	\$15.00
Granby — Tapis	\$15.00
BRault BICYCLE ET SPORT	\$15.00
Granby — Mitaine pour motoneigiste	\$15.00
BOUTIQUE FRANCE	\$15.00
Granby — Bon d'achat	\$15.00
COMPTOIR BOIVIN	\$15.00
Granby — Bon d'achat	\$15.00
GRANDY CAMPER INC.	\$15.00
Granby — Costume motoneigiste pour enfants	\$15.00
BIJOUTERIE DENYS	\$15.00
Granby — Bon d'achat	\$15.00
BIJOUTERIE MARC ROBITAILLE	\$15.00
Farnham — Bon d'achat	\$15.00
GARAGE DELORME & FILS INC.	\$15.00
Farnham — Bon d'achat	\$15.00
STOP T.V. SERVICE	\$15.00
Granby — Bon d'achat	\$15.00
BEAUDRY & FILS	\$15.00
Granby — Bon d'achat	\$15.00
LEON TETREAU & FILS INC.	\$15.00
Granby — Bon d'achat	\$15.00
TAPIS IDEAL ENR.	\$15.00
Granby — Bon d'achat	\$15.00
GÉRARD POTVIN CHAUSSURES	\$15.00
Granby — Bon d'achat	\$15.00
L.P. RODRIGUE HUILLE A CHAUFFAGE	\$15.00
Granby — Bon d'achat	\$15.00
JOS LAMOREUX	\$15.00
Granby — Bon d'achat	\$15.00
ROLLIN ALYS INC.	\$15.00
Granby — Bon d'achat	\$15.00
GIARD SPORTS ENR.	\$15.00
Granby — Bon d'achat	\$15.00
VITRERIE MAURICE INC.	\$15.00
Granby — Bon d'achat	\$15.00
AVERTY PAINT SHOP	\$15.00
Granby — Bon d'achat	\$15.00
GRANDY DATSUN INC.	\$15.00
Granby — Bon d'achat	\$15.00
BIJOU CADEAUX ROYAL	\$15.00
Granby — Bon d'achat	\$15.00
EDMOND LAUZON	\$15.00
Fruits et légumes Granby — Bon d'achat	\$15.00
COUVRE-PLANCHER GUY LERIGNE ENR.	\$15.00
Granby — Bon d'achat	\$15.00

**SPÉCIAUX AVANT NOËL
SPÉCIAUX sur**

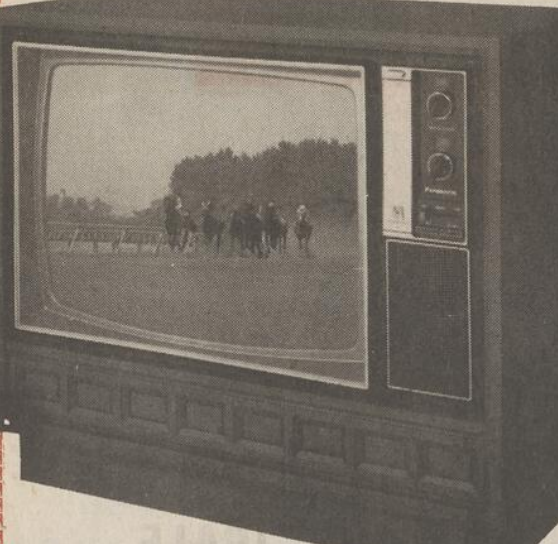
COLLIERS - BRELOQUES - CROIX
BOUTONS - MANCHETTES - MONTRES - ETC.

**PROFITEZ D'UN MEILLEUR
CHOIX DES MAINTENANT
PLAN MISE DE CÔTÉ**

**BIJOUTERIE
Denys
HORLOGER**

201, Principale, Granby 372-6393

**Téléviseurs
Panasonic**



Télécouleur "UATRECOLOR" de 26" diag., modèle
console de style contemporain au fini noyer. Des
caractéristiques de qualité pour un rendement de
qualité. Lampe-image "Ultra Pana-Matrix". Châssis
modulaire haute tension. Circuits 100% transistori-
sés. Auto-réglage "Q-Lock". Auto-synchronisateur fin
"Panalock". Réglage "Panabrite" pour ajuster
manuellement la couleur, les nuances et les con-
trastes, si désiré.

WATERLOO ÉLECTRONIQUE
Guy Brosseau, propriétaire
Électronicien à votre service
Installation d'antennes VHF - UHF - FM
Installation de tours

5049, rue Foster, Waterloo
539-0143

**TIRAGE
CHAQUE SEMAINE**

UN
PRIX
DE **\$50** EN
ARGENT

À LA FIN DU CONCOURS

1er PRIX: **CADEAUX
DU GROS LOT**

OFFERT PAR LES
MARCHANDS PARTICIPANTS

2e PRIX: **\$100. EN ARGENT**

6 PRIX DE **\$50. EN ARGENT**

Tirage le vendredi, 13 décembre 1974

Les employés de La Voix de l'Est Ltée et
leur famille immédiate ne sont pas éligibles.

Nous avons reçu un

SURPLUS de PATINS
Nous les liquidons en vous offrant un

**TRÈS GRAND SPÉCIAL
ÉQUIPEMENT de HOCKEY**

Coudes, gants, culottes, jambières, épau-
lètes réduction de

50%

CASQUES C.C.M. (C.S.A.) \$12⁹⁵
CASQUES COOPER (C.S.A.) \$7⁹⁵

WATERLOO SPORT
4950, rue FOSTER, WATERLOO
539-3636

**NOTRE SPÉCIAL
POUPÉE GÉANTE
MUNCHKIN**

S'EN VIENT...

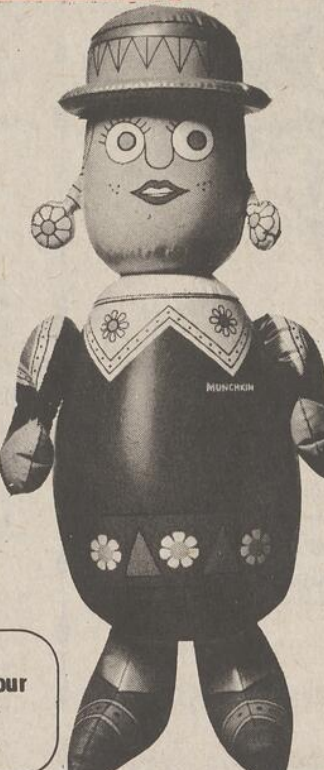
SURVEILLEZ, DANS CE JOURNAL, NOTRE ANNONCE
DANS L'ÉDITION DE DEMAIN.

**DUNKIN'
DONUTS**

Venez
déguster
le meilleur
café en ville

Ouvert
24 heures par jour
et 7 jours
par semaine

715, PRINCIPALE,
GRANBY - Tél.: 378-8331



**DÉNEIGEZ
RAPIDEMENT**

Jetiez votre pelle! Les chasse-neige
John Deere vous offrent toute la trac-
tion nécessaire à déneiger rapide-
ment les trottoirs, les allées et les
parcs de stationnement.

Un modèle de 5 ou 7 ch travaille sur
26" de large et le modèle de 8 ch sur
32 po. de large.

Les chasse-neige John Deere sont
construits pour travailler longtemps
en conditions difficiles. Ne passez
pas l'hiver sans le vôtre!

**DEERE
C'EST TOUT DIRE**



VOTRE DÉPOSITAIRE

L.S. SPORT ENR.
23 RUE LÉOUC
CHEMIN ROXTON GRANBY
372-4557

"Alain Pard, le genre de joueur que j'aime diriger"

Larose

GRANBY — "Voici le genre de joueur que j'aime diriger. Alain a une belle carrière devant lui, s'il ne lâche pas. Il a stimulé mon équipe ce soir, et j'aimerais bien pouvoir le garder avec nous", a déclaré Raymond Larose, l'instructeur des Vics après la superbe performance du midget Alain Pard, hier soir. Alain avait été rappelé des Vics midget, pour combler la perte de Bernard Harbec et Normand Lefèvre.

C'est un fait que le jeune Pard a été une véritable inspiration. Il a été très généreux dans ses coups d'épaule, ce qui n'a pas manqué d'influencer le jeu d'ensemble des visiteurs. "C'est de cette façon qu'il faut jouer au hockey. Si toute une équipe joue ainsi, elle ne peut pas perdre", a ajouté Raymond, définitivement fier de Alain Pard. Ce dernier a compté le premier but du match, et il a participé à deux autres, dont celui de la victoire.

Raymond n'a pas caché qu'il a craint que la victoire échappe à ses hommes en troisième période. "Mes gars voulaient bien faire afin d'aider le plus possible Yvon Roy, dans les filets". Ce dernier remplaçant Richard Sevigny, rappelé par les Castors de Sherbrooke également.

Yvon en était à son premier match complet. Il était visiblement nerveux. Maintenant que le "baptême de l'action" est passé, il n'est pas impossible qu'il soit utilisé plus souvent.

D'un autre côté, Ben Couture, un véritable boute-en-train depuis son retour avec les Vics, a lancé dans la chambre: "C'est une victoire d'équipe"... Ben n'avait pas tort... Ben, avec Rheault et Dion, s'est imposé dans une bataille en deuxième période...

Pour revenir au jeune Alain Pard, le gérant général Léonard Crondin n'a pas dévoilé s'il comptait le garder avec le "A"... "Je peux vous dire que Alain pratiquera régulièrement avec les Vics "A". Quant à sa présence avec le club pour les prochaines parties, une décision sera prise cette semaine", a-t-il dévoilé.

Au sujet du rappel des joueurs Sevigny, Harbec et Lefèvre, on espère que c'était uniquement pour la joute d'hier soir. Les Castors reprenaient le boulot hier, après la tragédie de dimanche dernier... Plus de 6,000 personnes les ont accueillis hier soir...

Les Vics disputeront leur prochaine partie vendredi soir prochain, contre les Rebelles de Longueuil, l'équipe de l'heure dans le circuit Huot actuellement...

Pour en revenir à la joute à Sherbrooke, Bernard Harbec et Normand Harbec ont été utilisés assez régulièrement en compagnie de Joe Carleval; Harbec a même récolté une passe. Selon Jean-Paul Ricard, de La Tribune, ils ont fait très belle figure et Ghislain Delage semblait très satisfait de leur rendement.

Ils glissent en 6e

Les Maroons de Waterloo déclassés 9-4 au Cap

GRANBY — Les Barons du Cam-de-la-Madeleine, dirigés à l'attaque par Réal Tancrède qui a enfilé trois buts, ont causé une certaine surprise dimanche après-midi en disposant facilement des Maroons de Waterloo 9 à 4. Cette victoire devant leur partisans, a permis aux Barons de porter à 20 points leur total au classement et devancent par le fait même les Maroons de Waterloo. Les hommes de Claude Cabana, qui traversent une période très sombre, sont glissés au sixième rang de la ligue junior "A" du Québec, alors qu'une semaine très difficile les attend.

En effet, les Maroons de Waterloo disputeront trois parties cette semaine, dont deux contre les puissants Alouettes de St-Jérôme et une autre contre la non moins puissante équipe de Mégantic. Mardi, les Maroons se rendront à St-Jérôme, et recevront les Alouettes vendredi prochain et Mégantic dimanche.

Le Cap a enfilé trois buts sans riposte en première en plus de répliquer quatre fois aux trois buts des Maroons en deuxième période. Les Maroons ont été limités à 25 lancers seulement, 20 de moins que les Barons.

En plus des trois buts de Tancrède, Girard a réussi deux filets, Lacourrière, Rousseau, Brière et Roy chacun un.

Pour Waterloo, Sterling Logas a été le meilleur avec deux buts, tandis que McIntyre et Rioux marquaient les autres.

Wayne Cameron a été impliqué dans deux ba-

tailles avec Morin du Cap. Tous deux ont été chassés de la partie dans la deuxième période.

PREMIERE PERIODE

1- Cap: Luc Lacourrière (Tancrède et Morin) 12.32

2- Cap: Paul Rousseau (Roy et Brière) 15.17

3- Cap: Guy Brière (Roy et Girard) 15.54

Punitions: Boisvert 5.38; Désilets 16.19; Green 19.15; Cameron et Morin (Maj double) 19.17

DEUXIEME PERIODE

4- Cap: Réal Tancrède (Savard et Parent) 4.52

5- Wat: Manny McIntyre (Rioux et St-Laurent) 7.46

6- Cap: Bertrand Roy (Brière et Girard) 10.54

7- Wat: Sterling Logas (Paquin et St-Laurent) 11.25

8- Wat: Réjean Rioux (St-Laurent et Stosiack)

13.40

9- Cap: Réal Tancrède (Bégin et Lacourrière) 16.43

10- Cap: Laurent Girard (Tancrède et Bégin) 17.35

Punitions Landry 3.41; Morin et Cameron (maj et ext inconnu)

TROISIEME PERIODE

11- Sterling Logas (St-Cyr) 16.07

12- Cap: Réal Tancrède (Lacourrière - Rousseau) 19.24

13- Cap: Laurent Girard (Brière - Roy) 19.39

Pun.: Désilets 5.40; Gardiens: Yvons Roy pour Waterloo, Cap. Jean-Pierre Sanvido

Lancers

Waterloo 8 11 6-25

Cap. 15 13 17-45

Arbitres: Guy Rochefort

Le midget Alain Pard remplace les Vics sur le chemin de la victoire

GRANBY — Il aura fallu aux Vics de Granby la présence d'un joueur des Vics midget pour se replacer sur le chemin de la victoire, hier soir. En effet, le jeune Alain Pard, 16 ans, qui est avec les Vics midget à joué comme un véritable vétéran hier soir, pour conduire les Vics de Granby à une précieuse et difficile victoire de 6 à 5 sur le Couillard de Ste-Foy. Les Vics ont quand même dû batailler ferme jusqu'à la dernière seconde, pour accumuler ces deux autres points au classement. Les Vics se sont ainsi rapprochés à quatre points de la 2e position, puisque Meganitic a subi un revers de 8 à 4 devant Longueuil, hier. Les Rebelles sont demeurés à quatre points des Vics, et ils seront les visiteurs vendredi soir prochain.

Alain Pard a été une véritable inspiration hier soir. Il a frappé l'adversaire sans cesse, prouvant ainsi qu'un bon coup d'épaule vaut son pesant d'or. De plus, Alain a été impliqué dans cinq buts. En effet, il a réussi le premier but des Vics, et a aidé pour deux autres. De plus, il était au banc des punitions lorsque Mario Claude a enregistré le 3e but du Granby. Enfin, Alain purgeait une mineure lorsque les visiteurs enregistrèrent leur avant-dernier but, en dernière période. Alain devait toutefois se reprendre, en préparant le but de la victoire dans la 16e minute.

Denis Tessier a fait des siennes avec deux buts, dont celui de la victoire. Les autres compteurs des Vics ont été Denis Cecire et Geatan Gagnon. Pour Ste-Foy, qui effectuait sa dernière visite de la saison à Granby, Hayworth et Francoeur y sont allés de deux buts chacun et Paul Charbonneau l'autre.

Les absents
Les Vics de Granby étaient privés de trois de

leurs piliers. En effet, les Castors de Sherbrooke avaient rappelé le cerbère régulier Richard Sevigny, ainsi que Bernard Harbec et Normand Lefèvre, deux des meilleurs compteurs de l'équipe. Raymond Larose a donc eu recours à Pard du midget, ainsi qu'à Yvon Roy dans les filets. Ce dernier, bien que nerveux, a tiré son épingle du jeu avec 41 lancers, dont 20 dans la dernière période. Roy a été déjoué quatre fois sur des lancers de la ligne bleue. Il en était à sa première partie complète dans les filets pour Granby. Et ce qui compte... c'est que les Vics ont gagné, et il a participé à la victoire.

Après une première période sans punition, l'action n'a pas manqué en seconde, alors que trois batailles ont éclaté. Le premier engagement a pris fin 1-1, les Vics avec un avantage assez marqué dans les lancers. En seconde période, les Vics prirent une avance de 4 à 1 avant que Ste-Foy n'enregistre son 2e filet. Rheault et Doré ont donné le ton à la robustesse dans la 8e minute, puis Ben Couture et Harvey les ont imités dans la 12e minute. Dans la 14e minute, ce fut au tour de Dion et Lagueur à se livrer un solide combat...

Les trois Vics ont su imposer leurs "pointings"... Les Vics ont été surmenés en dernière période. Ste-Foy s'est rapproché de l'égalité à deux reprises, lançant 20 fois sur les filets de Roy, soit le double des Vics... Fait inusité, les Vics ont joui d'un seul avantage numérique au cours de tout le match, soit dans la 14e minute de la 3e période. Richard quittait le banc des punitions lorsque Denis Tessier, avec son 2e, enfilait le but de la victoire.

Notes

Raymond Larose a été obligé de chambarder son alignement à la suite de l'absence de Harbec

et Lefèvre. Il a formé un trio avec Bob Moison, Geatan Rheault et Geatan Gagnon... Denis Cecire a évolué en compagnie de Pard et Tessier... Jean-Pierre Gobeille n'a pas été utilisé... Ce fut une belle victoire d'équipe, et il est souhaitable que les Vics reconnaissent une longue série de victoires, afin de se détacher des Rebelles. Granby jouera à Ste-Foy, dimanche prochain. Il en sera à son premier voyage à cet endroit...

Première période

1. Granby: Pard (Monty-Tessier) 7.15

2. Ste-Foy: Francoeur (Charbonneau-Marais) 9.06

Punition: aucune

Deuxième période

3. Granby: Gagnon (Moison-Rheault) 1.34

4. Granby: Claude 9.04

5. Granby: Tessier (Cecire) 13.05

6. Ste-Foy: Hayworth (Marais-Alarie) 19.37

Punitions: Héneault

3.45, Rheault et Doré, majeure 7.52, Pard 8.02, Couture et Harvey, majeure 11.17, Dion, mineu-

re et majeure, Lagueur majeure, 13.17

Troisième période

7. Granby: Cecire (Claude-Pard) 5.43

8. Ste-Foy: Hayworth (—) 9.03

9. Ste-Foy: Francoeur (Marais-Hayworth) 10.15

10. Granby: Tessier (Cecire-Pard) 15.03

11. Ste-Foy: Charbonneau (Doré) 16.23

Punitions: Pard 9.39, Richard 13.00

Lancers: Ste-F. 10 11 20-41, Gran. 15 14 10-39

Les Voyageurs s'inclinent 10 à 7 devant St-Hyacinthe

COWANSVILLE (DT) — Dans une autre joute où l'offensive fonctionnait grandement mais à cause d'une défensive chancelante, les Voyageurs de Cowansville ont subi une défaite de 10 à 7 contre St-Hyacinthe, hier soir, devant une assistance de 800 personnes, à Cowansville. Un changement de trio s'est avéré très efficace. En effet, Rickie Stowe, Bernard Fontaine, et Luc Perras qui évoluaient

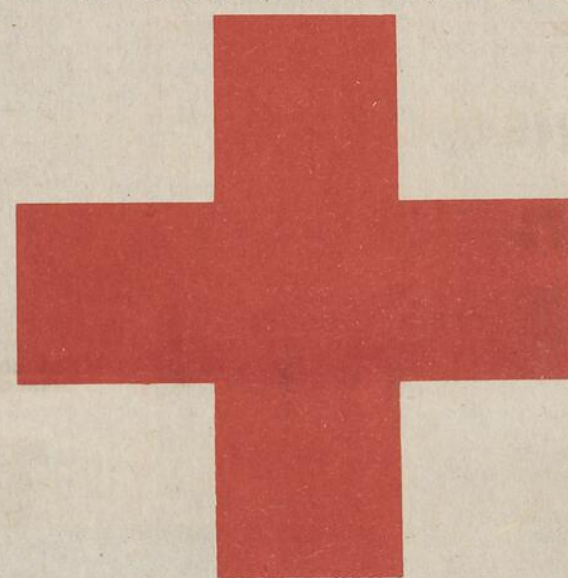
ensemble lors du match d'hier se sont fortement signalés en marquant six buts des leurs. Mario Surprenant a complété le pointage pour les Voyageurs. Roger Couture, un autre jeune de 15 ans, s'est fait remarquer à la défensive. Pierre Benoit, qui a ouvert la machine du St-Hyacinthe à 1.40 a marqué à une autre reprise au courant de la partie. Pierre St-Georges s'est aussi signalé pour les vainqueurs en mar-

quant à deux reprises. Les Voyageurs reprendront la route demain et iront rendre visite aux Forts de Chambly.

les sports
EN BREF... EN BREF

PARIS (AFP) — C'est maintenant officiel: les championnats internationaux de France de tennis, au stade Roland Garros, seront ouverts à tous sans distinction en 1975.

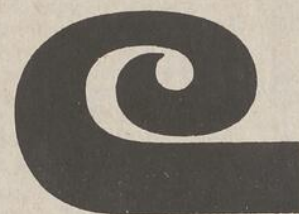
CLINIQUE DE SANG DE LA CROIX-ROUGE



SECTION GRANBY
AU SOUS-SOL DE
L'ÉGLISE NOTRE-DAME
DE GRANBY, RUE PRINCIPALE
**MARDI 3, MERCREDI 4,
JEUDI 5 DÉCEMBRE 1974
DE 1 H À 9 H P.M.**
7 BONS D'ACHAT PLUS \$50.00 TIRÉS TOUS LES SOIRS
COLLABORATION DES MARCHANDS DU
COEUR DE LA VILLE DE GRANBY

OBJECTIF: 1,200 CHOPINES

TRANSPORT GRATUIT, TÉLÉPHONEZ À 378-9386



CELANESE CANADA
FABRICS LIMITED

540, RUE EDOUARD
GRANBY, QUÉ.

G. M. PLASTIC CORPORATION

250, rue Robinson S., Granby

Québec

LA COMPAGNIE
MINER
LTEE

GRANBY, QUÉ.

SIMONDS

SIMONDS CUTTING TOOLS
Wallace Murray Canada Limited
80 Simonds Avenue
Granby, Québec, Canada J2G 7Z2
Tel: (514) 378-3931
Telex 05-832512

WallaceMurray

CONCOURS

"À QUI LA CHANCE?.."

Les familles des employés de La Voix de l'Est et celles des camelots ne sont pas éligibles aux prix.

**La Voix
de l'Est**

Concours "À QUI LA CHANCE"
Case postale 605 — Granby

NOM

ADRESSE

VILLE TÉL

VOUS POUVEZ GAGNER \$5

Si votre copie porte la mention "VOUS GAGNEZ \$5" présentez-vous à nos bureaux au 136, Principale à Granby. Nous vous remettrons un billet de \$5. N'oubliez pas d'apporter la PAGE ENTIÈRE de votre journal. Il y aura 3 gagnants par jour.

Si votre copie porte la mention "ÉLIGIBLE AU TIRAGE D'UN TÉLÉVISEUR" complétez le coupon-concours et adressez-le au plus tôt à C.P. 605, Granby. N'oubliez pas de retourner la PAGE ENTIÈRE. Il y aura 25 copies "marquées" par jour.

Il y aura tirage d'un TÉLÉCOULEUR le 13 décembre '74, parmi tout le courrier reçu.

Question d'éligibilité; 2 x 2 x 2 — 8 =

Mégantic 5 Longueuil 8

PREMIERE PERIODE

1- Longueuil: Gaston Desrochers (Picard, Gauvin) 3.52

2- Mégantic: André Boudreau (Breton) 11.14

3- Longueuil: Pierre Langlois (Meloche - Brisebois) 11.31

4- Mégantic: Bernard Demers (Dumas) 16.27

Pun.: André Poulin 13.37.

DEUXIEME PERIODE

5- Mégantic: Tommy Fortier (Boudreau) 3.53

6- Longueuil: Normand Brisebois 16.09

Pun.: Labrie 7.04, Poulin 16.04.

TROISIEME PERIODE

7- Longueuil: Jacques Verreault (Barfoot - Blanchette) 2.53

8- Mégantic: Bernard Demers (Dumas) 3.14

9- Longueuil: Michel Meloche (Brisebois - Duquette) 9.42

10- Mégantic: Carol Labrie (Lapointe) 14.53

11- Longueuil: Michel Meloche (Brisebois - Picard) 18.15

12- Longueuil: Normand Brisebois (Meloche - Duquette) 18.43

13- Longueuil: Normand Brisebois (Meloche - Guite) 19.14

Pun.: Castilloux 3.14, Castilloux et Lemonde et Verreault 8.08, Bonneville (match, est. cond partie) 8.08.

Lancers

Mégantic 20 16 14-50

Longueuil 18 13 23-54

Gardiens: Mégantic: Guy Lemonde; Longueuil: Robert Holland.

Arbitre: Luc Gendreau. Ass.: 950.

Buffalo a le vent dans les voiles !

BUFFALO (PC) — René Robert des Sabres de Buffalo a compté deux buts et obtenu une mention d'assistance, dimanche, alors que son équipe a vaincu les Penguins de Pittsburgh 6-3, dans la LNH.

Robert a ainsi été crédité de 16 buts dans ses 14 dernières parties, tandis que les Sabres ont protégé à huit le nombre de parties consécutives sans défaite. Ils en sont à leur huitième victoire consécutive, également, à domicile et ont pris une avance de 11 points sur les Bruins de Boston dans la première division de la LNH.

Les Penguins avaient pris une avance de 2-0 en première période sur des filets de Ron Schock

et Bob Kelly. Gilbert Perreault a réduit cette avance avant la fin du premier vingt puis ses coéquipiers Don Luce et Robert ont donné l'avance aux Sabres avant que Schock n'égalise avec son deuxième but de la partie.

Rick Dudley devait compter le but gagnant avant que Robert complète le compte.

1ère période

1. Pittsburgh, Schock 8
2. Pittsburgh, Kelly 13
3. Pittsburgh, Kelly 13
4. Pittsburgh, Kelly 13
5. Pittsburgh, Kelly 13
6. Pittsburgh, Kelly 13
7. Pittsburgh, Kelly 13
8. Pittsburgh, Kelly 13
9. Pittsburgh, Kelly 13
10. Pittsburgh, Kelly 13
11. Pittsburgh, Kelly 13
12. Pittsburgh, Kelly 13
13. Pittsburgh, Kelly 13
14. Pittsburgh, Kelly 13
15. Pittsburgh, Kelly 13
16. Pittsburgh, Kelly 13
17. Pittsburgh, Kelly 13
18. Pittsburgh, Kelly 13
19. Pittsburgh, Kelly 13
20. Pittsburgh, Kelly 13
21. Pittsburgh, Kelly 13
22. Pittsburgh, Kelly 13
23. Pittsburgh, Kelly 13
24. Pittsburgh, Kelly 13
25. Pittsburgh, Kelly 13
26. Pittsburgh, Kelly 13
27. Pittsburgh, Kelly 13
28. Pittsburgh, Kelly 13
29. Pittsburgh, Kelly 13
30. Pittsburgh, Kelly 13
31. Pittsburgh, Kelly 13
32. Pittsburgh, Kelly 13
33. Pittsburgh, Kelly 13
34. Pittsburgh, Kelly 13
35. Pittsburgh, Kelly 13
36. Pittsburgh, Kelly 13
37. Pittsburgh, Kelly 13
38. Pittsburgh, Kelly 13
39. Pittsburgh, Kelly 13
40. Pittsburgh, Kelly 13
41. Pittsburgh, Kelly 13
42. Pittsburgh, Kelly 13
43. Pittsburgh, Kelly 13
44. Pittsburgh, Kelly 13
45. Pittsburgh, Kelly 13
46. Pittsburgh, Kelly 13
47. Pittsburgh, Kelly 13
48. Pittsburgh, Kelly 13
49. Pittsburgh, Kelly 13
50. Pittsburgh, Kelly 13
51. Pittsburgh, Kelly 13
52. Pittsburgh, Kelly 13
53. Pittsburgh, Kelly 13
54. Pittsburgh, Kelly 13
55. Pittsburgh, Kelly 13
56. Pittsburgh, Kelly 13
57. Pittsburgh, Kelly 13
58. Pittsburgh, Kelly 13
59. Pittsburgh, Kelly 13
60. Pittsburgh, Kelly 13
61. Pittsburgh, Kelly 13
62. Pittsburgh, Kelly 13
63. Pittsburgh, Kelly 13
64. Pittsburgh, Kelly 13
65. Pittsburgh, Kelly 13
66. Pittsburgh, Kelly 13
67. Pittsburgh, Kelly 13
68. Pittsburgh, Kelly 13
69. Pittsburgh, Kelly 13
70. Pittsburgh, Kelly 13
71. Pittsburgh, Kelly 13
72. Pittsburgh, Kelly 13
73. Pittsburgh, Kelly 13
74. Pittsburgh, Kelly 13
75. Pittsburgh, Kelly 13
76. Pittsburgh, Kelly 13
77. Pittsburgh, Kelly 13
78. Pittsburgh, Kelly 13
79. Pittsburgh, Kelly 13
80. Pittsburgh, Kelly 13
81. Pittsburgh, Kelly 13
82. Pittsburgh, Kelly 13
83. Pittsburgh, Kelly 13
84. Pittsburgh, Kelly 13
85. Pittsburgh, Kelly 13
86. Pittsburgh, Kelly 13
87. Pittsburgh, Kelly 13
88. Pittsburgh, Kelly 13
89. Pittsburgh, Kelly 13
90. Pittsburgh, Kelly 13
91. Pittsburgh, Kelly 13
92. Pittsburgh, Kelly 13
93. Pittsburgh, Kelly 13
94. Pittsburgh, Kelly 13
95. Pittsburgh, Kelly 13
96. Pittsburgh, Kelly 13
97. Pittsburgh, Kelly 13
98. Pittsburgh, Kelly 13
99. Pittsburgh, Kelly 13
100. Pittsburgh, Kelly 13

2ème période
4. Buffalo, Luce 13 Ramsay, Gare 3:38
5. Buffalo, Robert 17 Perreault, Hajt 7:52
6. Pittsburgh, Schock 9, 13:22
7. Buffalo, Dudley 9 Spencer 16:02
Punitions: Gratton Buf 5:25, Spencer Buf 10:35, 13:35

3ème période

8. Buffalo, Ramsay 13 Lorenz 7:56
9. Buffalo, Robert 18 Perreault, Korab 10:31
Punitions: Carrière Buf 18:46
Lanceurs: 7 17 5-29
Buf. 14 11 17-42
Gardiens: Inness, Pittsburgh; Bromley, Buffalo. Assistance: 15,863.

Chicago blanchit Minnesota

CHICAGO (PC) — Les Black Hawks ont enfilé trois buts en deuxième période, dimanche, pour vaincre les North Stars du Minnesota 3-0.

St-Jérôme 9 Beauport 4

PREMIERE PERIODE

1-St-Jérôme: Gary Platt (sans aide) 5:00
2-Beauport: Marc Gosselin (sans aide) 5:17
3-St-Jérôme: Brian Beauchamp (Orsini) 6:16
4-St-Jérôme: Guy Lachapelle (Beauchamps, Orsini) 7:18
5-Beauport: Robert Charette (Blouin, Routhier) 9:17
6-St-Jérôme: François Bouchard (Sullivan) 18:51
Punitions: Ouellette 22, Duchesneau 1:28, Bouchard 14:25, Ste-rie 14:27, Murphy 14:27 MC. Gosselin 17:20

DEUXIEME PERIODE

7-Beauport: Marc Gosselin (sans aide) 5:26
8-St-Jérôme: Serge Pelletier (Mongeon, Murphy) 7:51
9-St-Jérôme: Guy Lachapelle (Thomas) 18:54
Punitions: Ste-Marie, 2:26, Gosselin 4:16, Beauchamps et Duchesneau 5:54 MJ. Pelletier 16:10

TROISIEME PERIODE

10-St-Jérôme: Serge Pelletier (Sullivan) 1:55
11-St-Jérôme: Brian Beauchamp (Orsini) 4:36
12-St-Jérôme: Graziano (Beauchamps, Lachapelle) 5:30
13-Beauport: Daniel Meunier (Charette, Blouin) 15:43
Punitions: Simard 8:46, Talbot 7:36, Bouchard 9:43, Platt 13:01.

Lanceurs par

St-Jérôme 22 16 17—55
Beauport 9 7 13—29
Gardiens pour St-Jérôme: André Arsenault, pour Beauport, Michel Ouellet.
Arbitre Réal Richardson
Ass: — 1,081

1ère période
Aucun but
Punitions: Boucha Min, double mineure, Rota C 0:23, Russell C 1:12, Nanne Min, Rota C 13:40.

2ème période

LANDOVER Maryland (AP) — Les Golden Seals de la Californie ont mis fin à une série désastreuse de défaites à l'extérieur, dimanche, en vainquant les Capitals de Washington 5-2 grâce à deux buts de Dave Hrechkosy.

Il s'agissait de la première victoire des Seals à l'extérieur depuis les deux mars dernier, alors qu'ils vainquaient les Canadiens à Montréal. Stan Weir, Jim Moxey, et John Stewart ont réussi les autres buts des Seals, tandis que Mike Marson et Dennis Dupéré ont répliqué pour les Capitals.

SOMMAIRE

*REMIERE PERIODE

1-Californie, Weir, 10 Frig 8:48
2-Washington, Marson 4 Brooks 17:55
3-Californie, HRechkosy 7 Patey 13:30
Pun- Aucune.

DEUXIEME PERIODE
4-Californie, Krechkosy 8 King Meloche 7:28
Pun- Joly W 4:56, Washington, banc, servie par Nicholson 12:24, Johnston Cal 14:26

TROISIEME PERIODE
5-Washington: Dupere 11 Mohns, Kryskow 5:26
6-Californie: J. Stewart 5 Gardner, B Stewart 14:35
7-Californie, Moxey 2 Weir, McAdam 16:25
Pun- Joly W 11:27.

Lanceurs

Californie 12 15 9—37
Washington 5 6 10—21
G-Meloche, Californie; Belhumeur, Washington.

les sports EN BREF... EN BREF

PALM SPRINGS (Californie) — AFP — Tout comme cette année, le tournoi de golf féminin le plus richement doté du circuit américain des joueuses professionnelles sera en 1975 le Dina Shore Tournament, avec ses \$200,000 de prix. La gagnante de ce tournoi, qui se déroulera, en avril, à Palm Springs, touchera \$32,000 la seconde, \$21,000 et la troisième, \$14,000.

Frank Hughes a compté deux buts pour les Aeros, tandis que Rich Preston,

HOCKEY

LIGUE NATIONALE

CLASSEMENT DIVISION 1

Match à Los Angeles non compris

	G	P	N	PP	PC	Pts
Philadel.	15	6	3	91	55	33
Atlanta	13	7	5	72	64	31
NY Islan.	9	8	7	82	68	25
NY Rang.	10	8	5	87	70	25

DIVISION 2

	G	P	N	PP	PC	Pts
Vancouver	15	6	4	94	66	34
Chicago	10	9	3	76	53	23
Minnes.	9	11	4	69	90	22
St. Louis	7	11	5	71	87	19
K. City	4	18	1	55	104	9

DIVISION 3

	G	P	N	PP	PC	Pts
L. Angel.	12	2	9	70	38	33
Montréal	12	6	7	108	79	31
Minnes.	8	11	4	95	88	20
Detroit	7	13	2	61	94	16
Washing.	2	19	3	54	124	7

DIVISION 4

	G	P	N	PP	PC	Pts
Buffalo	18	4	4	121	85	40
Boston	12	6	5	99	69	29
Toronto	6	12	4	76	95	16
Califor.	4	18	5	58	111	13

SAMEDI
Montréal 7 St. Louis 1
Buffalo 5 Pittsburgh 5
Islanders 0 Vancouver 3
Washington 1 Toronto 7
Chicago 3 Minnes. 5
Detroit 1 K. City 0
Boston 0 L. Angeles 2
HIER
St. Louis 4 NY Rangers 4
K. City 0 Philadel. 10
Califor. 5 Washington 2
Pittsburgh 3 Buffalo 6
Toronto 4 Detroit, remise
Minnesota 0 Chicago 3
CE SOIR,
Atlanta à Montréal

ASSOCIATION MONDIALE

CLASSEMENT DIVISION EST

	G	P	N	PP	PC	Pts
N.-Angl.	14	6	0	113	75	30
Cleveland	10	6	1	55	53	21
Chicago	8	13	0	70	86	16
Indiana.	4	19	0	48	108	8

DIVISION OUEST

	G	P	N	PP	PC	Pts
Houston	15	9	0	113	75	30
S. Diego	11	7	0	60	62	22
Phoenix	7	10	2	67	73	16
Minnes.	7	12	0	79	87	14
Michig.	5	15	0	54	91	10

DIVISION CANADIENNE

	G	P	N	PP	PC	Pts
Toronto	14	8	1	108	84	29
Winnip.	12	6	1	86	53	25
Québec	12	8	0	82	71	24
Edmont.	9	6	0	60	44	18
Vancouver	7	10	1	56	62	15

SAMEDI
5 Houston 4
Chicago 7 Minnes. 5
HIER
Houston 7 Indiana. 3
Michigan à Cleveland, remise
Québec 2 Winnipeg 3
Phoenix 3 Minnesota 4
N.-Angl. 4 Edmonton 8
Toronto à San Diego.

Indianapolis: 11 revers d'affilée

INDIANAPOLIS AP — Les Aeros de Houston ont infligé une onzième défaite consécutive, soit un nouveau record de ligue, aux Racers d'Indianapolis, dimanche, au compte de 7-3, dans l'AMH.

Frank Hughes a compté deux buts pour les Aeros, tandis que Rich Preston,

soirée MARDI,
N.-Anglet. à Michigan
Houston à Toronto
Phoenix à San Diego

JUNIOR "A"

	G	P	N	PP	PC	Pts
St-Jérôme	17	4	1	142	84	35
Megantic	16	8	0	125	102	32
Granby	13	9	2	143	125	28
Longueuil	10	10	4	139	144	24
Cap	8	10	4	95	109	20
Waterl.	9	13	1	102	132	19
Ste-Foy	8	13	3	115	119	19
Beauport	6	14	5	107	145	17
Thetf.	6	12	2	93	101	14

Beauport 4 St-Jérôme 9
Ste-Foy 5 Granby 6
Megantic 5 Longueuil 8
Waterloo 4 Cap 9
CE SOIR,
Thetford à Longueuil

RICHELIEU

	G	P	N	PP	PC	Pts
Chambly	15	2	1	153	69	31
Beloil	11	3	2	116	63	24
Dr'ville	9	6	1	91	96	19
St-Hyacinthe	8	7	0	75	106	16
C'ville	2	11	2	67	101	6
St-Jean	1	13	4	79	141	6

NORD

	G	P	N	PP	PC	Pts
St-Lamb.	11	6	1	98	87	23
Bouché	7	8	2	85	89	16
Châteaug.	9	8	0	87	87	18
Laprairie	7	9	1	84	87	15
Valleyfield	4	11	2	71	98	10

HIER,
Valleyfield 4 Dr'ville 8
Chambly 6 Châteaug. 9
St-Lambert 4 Bouché 3
Beloil 7 St-Jean 3
St-Hyacinthe 0 C'ville 7
CE SOIR,
Châteaug. à St-Lambert

MONT-S-LABATT

	G	P	N	PP	PC	Pts
St-Pie	8	2	3	65	40	19
Mariv.	8	4	1	69	45	17
St-Césaire	6	6	2	60	53	14
St-Dam.	4	9	1	40	68	9

MARDI
St-Pie vs St-Césaire 8 h
St-Dam. vs Mariv. 9 h 30

LIGUE MAJEURE

DIVISION EST

	G	P	N	PP	PC	Pts
T-Riv.	10	12	4	104	102	24
Québec	11	12	1	95	102	23
Chicout.	8	14	3	100	123	19
Shawin.	8	13	3	104	129	19
Sorel	6	18	2	105	151	14

DIVISION OUEST

	G	P	N	PP	PC	Pts
Sherbr.	16	3	2	145	78	34
Cornwall	14	7	5	120	93	33
Montréal	13	7	3	144	119	29
Hull	12	10	0	119	109	24
Laval	9	15	3	132	149	21

HIER,
Shawin. 6 Hull 9
Montréal 7 Sorel 5
Qué. 3 Chicoutimi 2
T-Rivières 2 Cornwall 6
Laval 1 Sherbrooke 7
CE SOIR,
Sorel à Laval
Cornwall à Shawinigan

Ted Taylor et Jim Sherritt en ont réussi un chacun. John Sheridan a compté deux filets pour les vaincus et Kerry Bond a enfilé le troisième.

Première période

1. Houston, G. Howe 10 Sherritt 7:12
2. Houston, Hughes 19 Lund 17:26
3. Indianapolis, Sheridan 1 Whitlock, Hargreaves 19:57
Pun-Prentice H, Smith Ind meureux 14:42, Preston H 10:48.

Deuxième période

4. Indianapolis, Bond 6 Hargreaves, Kote 13:24.
5. Houston, Preston 7 Hale 17:07.
6. Houston, Talor 4 Hall, Labossière 18:08
7. Houston, Sherritt 10, 18:43.

Troisième période

8. Houston, Hall 4 Taylor, Irwin 10:40.
9. Houston, Hughes 20 Hinse, Popiel 17:17.
10. Indianapolis, Sheridan 2 Kennett 17:21.
Pun-G. Howe H 7:29, Scella H 9:02, 14:48.

Lanceurs

Houston 10 13 5-28
Indianapolis 16 11 7-34
G-Graham, Houston; Brown, Indianapolis.
A- 5,479.

Rod Gilbert sort les Rangers de l'impasse

NEW YORK (AP) — Un but de Rodrigue Gilbert, alors qu'il ne restait que 3.09 minutes à jouer, a permis aux Rangers de New York d'annuler 4-4 contre les Blues de St. Louis, dans la LNH.

Les Blues tentaient de remporter une deuxième victoire contre les Rangers, à New York. Ils n'ont gagné qu'une seule fois en 21 rencontres, à cet endroit, depuis l'entree des Blues dans la LNH, il y a huit ans. Les Blues avaient pris une avance de 2-0 en première sur des buts de Wayne Merrick et Garry Unger, mais Gilles Marotte et John Bednarski ont égalisé le compte en deuxième, avant que Chuck

Lefley ne redonne une légère avance aux Blues. Steve Vickers a porté le compte à 3-3 avant la fin de la période médiane, et Ken Richardson a compté à 12:17 du dernier tier-temps, avant que Gilbert ne complète à 16:51 du dernier tiers.

Première période

1. St. Louis, Merrick 9 Unger, Bailey 2:24
2. St. Louis, Unger 10 Richardson 7:41
Punitions: Richardson SL 5:28, Merrick SL 13:12, Marotte R 8:34, Bednarski R 9:03, Stenkowski R 11:46, Sanderson R 16:18

Deuxième période

3. St. Louis, Lefley 2 6:37

Troisième période

7. St. Louis, Richardson 4 Unger, Patrick 12:17
8. NY Rangers, Gilbert 10 Greshner, Marotte 16:51
Punition: Bednarski R 3:57
Lanceurs: 11 5 4-20
NY R. 11 15 13-38
Gardiens: Davidson, St. Louis; Giacomini, New York Rangers.
Assistance: 17,500.

Philadelphie massacre K.C.

PHILADELPHIE (PC) — Bobby Clarke a compté un but et obtenu quatre mentions d'aide dimanche soir, conduisant les Flyers de Philadelphie à une victoire écrasante de 10-0 sur les Scouts de Kansas City dans la LNH.

Bernard Parent a ainsi obtenu son quatrième blanchissage de la saison. Les Flyers ont pris une avance de 5-0 en première sur des buts de Gary Dornhoefer, Ross Lonsberry deux, Moose Dupont et Clarke.

Le compte a été porté à 9-0 en deuxième grâce à des filets de Bill Clement, Bill Barber avec eux et Orest Kindrachuk, avant que Dave Schultz, ne termine la partie en

troisième avec un dernier but.
Les Flyers ont bombardé le filet adverse de 47 lancers contre 22 vers Parent.

SOMMAIRE

PREMIERE PERIODE

Jean-Pierre Roy heureux de sa visite à l'Institution fédérale de Cowansville

COWANSVILLE — Jean-Pierre Roy, la voix de Sport-O'Keefe et commentateur des joutes des Expos à la télévision, a été accueilli à bras ouverts par les pensionnaires de l'Institution fédérale de Cowansville, vendredi soir dernier, à l'occasion du Banquet des Sports, section été. Ce banquet a couronné les champions des disciplines suivantes: fastball, balle-molle, soccer, volleyball, poids et haltères et football.

Il faut dire ici que Jean-Pierre Roy, qui en était à sa première visite à cette institution, a su gagner la confiance des pensionnaires en peu de temps, surtout lors de son intéressante causerie, où il fut d'ailleurs applaudi chaleureusement à maintes reprises.

Durant son allocution, Jean-Pierre Roy n'a pratiquement pas fait allusion aux Expos ou à d'autres sports, tellement il avait été emballé par ce premier contact avec les pensionnaires. «Je suis troublé; j'ai rencontré aujourd'hui des personnes qui me portent dorénavant à réfléchir. C'est avec une certaine appréhension que je suis entré ici, mais je vous quitte heureux et content

vel ami de l'Institution.

Un forum de questions a suivi, alors que les pensionnaires se sont surtout informés de Gene Mauch, Balor Moore et surtout les jeunes Gary Carter et Barry Foote, que Jean-Pierre Roy qualifie d'«intouchables» pour l'instant, à moins que les Expos reçoivent une offre qu'ils ne peuvent refuser.

Dès la fin de la remise des trophées, plusieurs pensionnaires se sont dirigés vers Jean-Pierre Roy et on a dialogué longuement et franchement. Jean-Pierre Roy s'est gagné de nouveaux amis et il espère revenir parmi eux prochainement.

A noter que toutes les activités sportives qui se déroulent à cette Institution sont dirigées par les responsables suivants: Marcel Poirier, Jean Rodolphe Dion, Jean Tremblay et Yvan Beauregard. Cette équipe accomplit un travail tout simplement formidable car 47% de la population participe aux activités. Leur travail est facilité par Pierre Bourret, qui agit comme Commissaire des sports.

On prévoit que le prochain banquet des sports aura lieu vers la mi-avril, pour couronner les champions des sports d'hiver.

d'être venu et surtout d'avoir fait connaissance avec vous. Si j'avais la chance, la prochaine fois, j'amènerais avec moi certains athlètes qui se prennent pour d'autres; votre comportement les ramènerait sur terre», a dit Jean-Pierre Roy.

«S'il m'est possible de vous apporter un certain réconfort, je le ferai avec plaisir. Si j'étais gérant général des Expos, je ferais de vous des membres de la formation, non à cause de vos talents, mais à cause de votre cœur».

Et de poursuivre Jean-Pierre: «Ici, 24 heures peut sembler une éternité, alors qu'à l'extérieur, nous les privilégiés, on ne pense même pas à cela. Il faut venir ici pour comprendre et apprécier notre liberté. On m'a dit que le baseball n'était pas pratiqué dans cette institution, faute d'équipement; alors, je vous promets que vous pourrez jouer au baseball dès l'an prochain et je m'en occupe immédiatement». Ces paroles de Jean-Pierre Roy ont littéralement soulevé l'assistance; plus Jean-Pierre parlait, plus on sentait que chaque mot qu'il prononçait signifiait l'acquisition d'un nou-



L'Institution fédérale de Cowansville a tenu son banquet des sports, vendredi dernier, banquet qui couronnait les champions des différentes activités qui ont pris place au cours de la période estivale. La photo du haut nous montre les gagnants de la balle-molle et du football. De gauche à droite: Gérard Richer (balle-molle), Gilles Dandurand, gérant des Mets, champions des séries; Jean-Pierre Roy, de Sport O'Keefe et Arthur Aubin, gérant des Expos, champions de la saison au fastball. Deuxième photo, même ordre: Denis Frenière, gérant du club de football, gagnant des séries; Jimmy Di Maulo, gérant du club de soccer, champion de la saison; Ernest Pouliot, agent O'Keefe; Georges Simrakis, gérant du club de volleyball et Nick Marinelli, gérant du club de soccer, champion des séries. La troisième photo nous montre les gagnants pour les poids et haltères, en compagnie de Guy Lemire, directeur de l'Institution. Dans l'ordre habituel: Ed Noël (181 livres), Guy Marchand (160 livres), Guy Lemire, Murray Jones (165 livres) et Gerry Roy (220 livres). La photo du bas nous fait voir les responsables des sports à l'Institution, en compagnie de Pierre Bourret, Commissaire des sports. De gauche à droite: Marcel Poirier, Pierre Bourret, Rodolphe Dion et Jean Tremblay. (Photos Jeannot Petit)

Samedi soir, Le Canadien a fêté le 50e par une victoire

MONTREAL PC — Le Canadien de Montréal a **René Bouthot remporte le championnat**

ACTON VALE (DNC) — Le premier tournoi de billard des Chevaliers de Colomb du Conseil 2825 d'Acton Vale a couronné son premier champion, en la personne de M. René Bouthot qui vaincu le finaliste Bernard Lussier pour ainsi se mériter une bourse intéressante.

Dans la première ronde d'élimination, Laurent Leclerc, Bernard Lussier, Daniel Cournoyer, Michel Rajotte et René Bouthot décrochèrent respectivement les honneurs sur André Chevanelle, Luc Gagnon, Serge Cantin, Fernand Lemoine et Michel Cournoyer.

En quart de finale, Bernard Lussier disposa de Laurent Leclerc cependant que René Bouthot triompha de Daniel Cournoyer pour ensuite affronter Michel Rajotte contre qui il remporta la victoire en semi-finale.

Finalement, dans la série finale, Bouthot eut raison de Lussier dans une rencontre très chaudement disputée.

Le prix de consolation fut gagné par Fernand Lemoine.

Ce premier tournoi de billard organisé par le comité des loisirs 2825 aura sûrement une suite puisque vendredi le 20 décembre sera disputé le second de cette série de compétitions mensuelles. Toutefois, ce prochain tournoi débutera à 8 h 30 p.m. et les inscriptions seront acceptées jusqu'à 9 h. Il s'agira cette fois d'un tournoi par équipes de deux joueurs qui seront choisis au sort. Tous les Chevaliers en règle peuvent y participer. On peut donc s'inscrire à partir de maintenant, en signalant 546-2474 ou en inscrivant son nom sur une feuille installée à cet effet à la salle du Conseil 2825.

bien célébré le 50e anniversaire du Forum avec une victoire facile de 7-1 sur les Blues de St. Louis, samedi soir.

La partie s'est terminée par le même pointage que la première partie disputée au Forum le 29 novembre 1924 alors que le Canadien avait vaincu le St. Pats de Toronto 7-1 également.

L'ailier droit Guy Lafleur a dirigé l'attaque montréalaise avec ses 15e et 16e buts de la saison. Les autres compteurs du Canadien ont été Yvon Lambert, Pete Mahovich, Yvan Cournoyer, Jacques Lemaire et Murray Wilson.

Le centre Garry Unger a compté pour les Blues lors d'un avantage numérique avec moins d'une minute à jouer en deuxième période pour priver Michel Larocque d'un blanchissage.

Unger, avec son neuvième but, a ainsi empêché Larocque de réussir son premier blanchissage dans la LNH en deux ans.

Larocque a arrêté 20 des 21 rondelles dirigées vers lui.

Mais John Davidson a connu une soirée bien occupée à l'autre bout de la patinoire alors qu'il a laissé passer sept des 34 rondelles dirigées vers lui. Le Canadien a pris les devants 4-0 après 20 minutes et menait 6-1 après 40 minutes.

Le 10e but de la saison de Cournoyer à la première période et le deuxième de la soirée de Lafleur, à 5:52 de la troisième reprise, ont été comptés alors que les Blues jouaient avec un joueur en moins.

blay M 4:34, B. Plager St. L. 12:49, Davidson St. L. servie par Plante 17:29, Wilson St. L. 19:17.

Deuxième période

5. Montréal, Lafleur 15 Shutt 15:17.

6. Montréal, Wilson 4 Lafleur, Shutt 16:11.

7. St. Louis, Unger 9 Bailey, Roberto 19:49.

Pénalité - Lapointe M 18:13.

Troisième période

8. Montréal, Lafleur 16 Lambert, Risebrough 5:32.

Pénalités - Lafleur M 1:21, B. Plager SL 4:39, Gasoff SL 8:06 Lemaire M 9:14.

Lancers par:

St. Louis 4 9 7-20

Montréal 14 11 9-34

Gardiens - Davidson, St. Louis: Larocque, Montréal.

A - 17,655.

2 gains pour Durham sud

ACTON VALE (DNC) — Le club de Durham Sud a continué d'afficher une brillante performance lors du dernier programme double du circuit, en remportant une victoire par blanchissage de 8-0 contre les porte-couleurs d'Upton. Réal Manseau a de nouveau fait des siennes en marquant 4 buts et en offrant deux passes...

Dans l'autre joute, St-Nazaire a battu Roxton Falls 8-6 et ce, grâce à Mario Benoit qui enregistra 4 buts...

A l'occasion d'un autre programme double, dans la 1ère joute, St-Hélène a disposé de Upton 5-3; Luc Déry se signala avec deux filets et une aide.

Dans l'autre partie, Durham-Sud gagna sa 2e joute consécutive par un pointage de 6-1 contre St-Christine et, Réal Manseau enregistra de nouveau 4 buts pour ainsi prendre la vedette.

Minnesota se qualifie

Les Vikings du Minnesota se sont assurés hier une place dans les éliminatoires de la Ligue nationale de football en battant les Saints de la Nouvelle-Orléans 29-9.

Compte tenu de la défaite des Packers de Green Bay, cette victoire a permis aux Vikings d'enlever pour la deuxième saison consécutive le championnat de la section centrale de la conférence nationale.

Le quart-arrière Fran Tarkenton a réussi des

passes de touché de 13 et 22 verges à l'ailier éloigné John Gilliam et de quatre verges à l'ailier rapproché Stu Voigt.

Les Packers, qui occupent la deuxième place, ont causé leur propre élimination en s'inclinant 36-14 devant les Eagles de Philadelphie. Ces derniers ont marqué en première demie trois touchés et un placement après avoir recourvé, à chaque occasion, un échappé de l'adversaire.

Dans les autres mat-

ches disputées hier, les Chiefs de Kansas City ont défait les Cardinals de St. Louis 17-13, les Jets de New York ont surclassé les Chargers de San Diego 27-14, les Oilers de Houston ont raison des Steelers de Pittsburgh 13-10, les Bills de Buffalo ont blanchi les Colts de Baltimore 6-0, les Browns de Cleveland ont triomphé des 49ers de San Francisco 7-0, les Bears de Chicago ont infligé une défaite de 16-13 aux Giants.

TOUTE NOUVELLE. TOUTE FRINGANTE. TOUTE PAS POSSIBLE.

EN 1975, ELLE FAIT PEAU NEUVE.

La Toyota Corolla 1975 a été complètement transformée. Nos objectifs étaient ambitieux et nous avons relevé le défi. Il s'agissait d'améliorer une voiture qui, déjà, était l'une des trois plus populaires au monde. Nous nous y sommes pris de quatre façons. Nous l'avons rendue plus agréable à conduire, plus élégante que jamais et encore mieux adaptée aux dures exigences de notre climat. Nous avons même réussi à réduire la consommation d'essence de nos moteurs 1200 cc et 1600 cc.

La Toyota Corolla 75 est légèrement plus longue que celle de l'an dernier. Son empattement est plus grand et l'écartement des roues plus large. Plus grand aussi l'espace pour la tête, les jambes, les épaules. Et nous avons pensé au coffre: il contient encore plus de bagages. Jusqu'au réservoir à essence qui a une plus grande capacité.

A une liste déjà impressionnante d'accessoires standards, nous en avons ajouté d'autres. Nous avons modifié la chambre de combustion et changé le taux de compression

pour transformer le rendement déjà excellent de la Corolla en un rendement plus que parfait. Et pour compléter le tableau, nous avons inclus tout cela dans une carrosserie solide qui est, sans contredit, la plus belle qui ait habillé une Toyota.

JUSQU'À 422 DE MOINS QUE LA PINTO.*

Ce montant représente la différence entre les prix suggérés —

au moment de mettre sous presse — de la Pinto la moins chère et de la Corolla la plus économique. Vous pouvez choisir parmi huit modèles Corolla. Notre prix comprend plusieurs accessoires standards qui sont soit optionnels, soit introuvables dans la Pinto. En voici quelques-uns: les freins assistés à disque à l'avant, le dégivreur de lunette arrière et les sièges-baquets à dossier entièrement inclinable.

JUSQU'À 412 DE MOINS QUE LA VEGA.*

Ici encore, cette affirmation représente la différence entre les prix suggérés — au moment de mettre sous presse — de la Vega la moins chère et de la Corolla la plus économique. Malgré cette différence, il ne faut pas oublier tous les accessoires qui sont inclus dans notre prix et pour lesquels vous devriez peut-être payer en achetant une Vega.

PLUS DE MILLES AU GALLON.

Quelle que soit la voiture utilisée, personne n'est capable de dire de façon infaillible combien de miles au gallon elle peut parcourir. Mais nous sommes en mesure d'affirmer ceci: la Toyota Corolla 1600 1975 a atteint 39,6 miles au gallon, au cours de tests officiels approuvés par le gouvernement des États-Unis. Ce chiffre est substantiellement supérieur à celui obtenu par la Pinto ou la Vega.

PLUS D'ACCESSOIRES STANDARDS.

Même la Corolla la moins chère possède certains accessoires standards pour lesquels vous devez déboursier un surplus d'argent si vous achetez une voiture équivalente de nos concurrents. Dans certains cas, ces accessoires sont même impossibles à obtenir. Dégivreur de lunette arrière, sièges-baquets réglables à dossier entièrement inclinable, allume-cigrette,

glaces latérales arrière ouvrantes, freins assistés à disque à l'avant, volant à rapport variable, suspension avant à jambe de force MacPherson, transmission à 4 vitesses synchronisées.

Et toutes nos familles sont dotées d'un lave-glace et d'un essuie-glace pour la lunette arrière, de glaces teintées et d'enjoliveurs aux quatre roues. (Panneaux latéraux similibois, en option.)

Toujours en équipement standard, vous obtenez, dans certains de nos modèles, une horloge, un tachymètre et même une transmission à 5 vitesses. (Vous

pouvez commander aussi, en option, une transmission automatique à 3 vitesses.)

À L'ÉPREUVE DE L'HIVER CANADIEN.

L'hiver canadien, on le sait, est certainement l'un des plus rigoureux du monde. Voilà pourquoi nous avons choisi le Canada pour éprouver, en hiver, le fonctionnement des accessoires qui sont maintenant standards dans toutes les Toyota 1975.

La batterie, qui fait partie de l'équipement standard de la Corolla, est plus forte que certaines autres qui sont optionnelles dans des voitures concurrentes. Le démarreur, les essuie-glaces et le moteur des essuie-glaces, bien qu'ultra-robustes, sont quand même inclus dans l'équipement standard. Le rendement de la chaufferette a été accru de 20% et on a ajouté de grandes canalisations à l'arrière. Pour mieux résister à la rouille, le silencieux et le tuyau d'échappement sont enduits d'une couche d'aluminium. De plus, la peinture contient une substance anticorrosive.

DEUX NOUVELLES SÉRIES.

Un choix de huit modèles: 2 portes, 4 portes et hardtop, dans la série 1200, ou 2 portes, 4 portes, hardtop, SR5 et familiale, dans la série 1600.



LA TOYOTA COROLLA 75.

Maintenant plus que jamais, le choix d'une voiture doit être basé sur du solide et non sur des paroles ronflantes. C'est simple. Les faits prouvent indéniablement que notre Corolla 1200 vous en donne plus pour votre argent que n'importe quelle autre petite voiture populaire... D'abord, son prix est plus bas que celui de n'importe quelle autre petite voiture comparable. Ensuite, vous

ne pourrez pas obtenir le même nombre d'accessoires standards dans ces autres voitures sans payer un prix nettement supérieur à celui de la Corolla.

La Corolla a fait ses preuves. Dans plus de 140 pays, elle se situe à la tête, au point de vue des ventes. Ici, l'Équipe Toyota a remporté, quatre années de suite, le championnat au Rallye

national canadien.

Chaque pièce, chaque accessoire de la Toyota est vérifié et révisé. Nos voitures d'essai sont soumises à des tests très rigoureux. On les congèle, on les inonde, on les démolit. On les malmène comme jamais vous ne le ferez avec votre voiture. C'est ce dépassement continu de nos ingénieurs, cette

amélioration constante de nos produits qui ont permis à Toyota de devenir le troisième fabricant d'automobiles au monde. Allez faire un tour chez le concessionnaire Toyota de votre région.

TOYOTA



UN CHOIX DE HUIT NOUVELLES TOYOTA COROLLA: SEDANS 2 PORTES ET 4 PORTES, FAMILIALE, HARDTOP ET LA FOUGUEUSE SR5.

*Prix de liste suggéré par les fabricants au moment de la publication. Ce prix ne comprend pas les coûts de livraison, de maintenance, d'immatriculation et les taxes provinciales, frais qui varient d'une région à l'autre. (Toyota f. à b. Halifax, Montréal, Toronto, Vancouver.) Ventes au détail des fabricants des dix petites voitures les plus vendues durant le premier semestre de 1974.

Annonces Classées

TARIFS DE NOS ANNONCES CLASSÉES

UNE INSERTION
(maximum 20 mots) \$2.00
MOT SUPPLÉMENTAIRE 15¢
CARACTÈRES GRAS 75¢
AGATE 20¢
1 POUCE x COL. \$2.80
1 POUCE (1 mois) \$60.00
(cartes d'affaires) 50¢
LOCATION DE CASIER 50¢
AVIS DE NON
RESPONSABILITÉ
(3 insertions) \$15.00
AVIS, SOUMISSIONS, etc.
(ligne agate) 25¢
AVIS DE DÉCÈS \$6.00
REMERCIEMENTS \$6.00

RÈGLEMENTS

Les erreurs sont promptement
rectifiées. Elles doivent être si-
gnalées dès la première insertion
qui sera alors renouvelée gratui-
tement. Notre responsabilité pour
une erreur ou une omission ne
peut excéder le montant déboursé
pour l'annonce. Toute annonce
classée est payable avant publi-
cation.

1—PROPRIETES A VENDRE

290 COURT: bungalow en
brique, sous-sol fini, foyer,
piscine creusée, près de
l'hôpital. Lieu paisible.
IMMEUBLES TANGUAY,
COURTIER, tél. 372-4666
(13581)

A VENDRE bungalow avec
garage, situé dans le haut de
la ville de Granby, place
résidentielle, construction 11
ans. Sous-sol fini, 4 cham-
bres à coucher, 2 salles de
bains, grand terrain. Piscine
extérieure comprise. Prix à
discuter. Tél: 372-3515.
(13622)

1 — 4 logis de 3 1/2 pièces à
vendre, grand terrain, 4 ga-
rages, logis libre si désiré.
S'ad: après 4 1/2 h p.m. à
378-4861.
(13623)

MAISON et chalet semi fini
à terminer vous-même aussi
garage de toutes dimensions
en playwood, porte en acier.
Prix à partir de \$750! Livrai-
son et installation gratuites.
Tél: 378-5751.
(13649)

MAISON NEUVE
A VENDRE
5 1/2 pièces, tapis mur à
mur, chauffage "Novelec".
S'adresser:
GERALD LEMIEUX
CONSTRUCTION
TEL: 372-0732
(13489)

1—PROPRIETES A VENDRE



GRANBY: Epicerie-bou-
cherie affiliée à Provigo,
équipement et inventaire,
grand potentiel, logis 5
1/2 pièces attenants. (Photo
MLS) Mme Camille Cou-
ture, 378-6934 ou 372-1620.
IMM. WESTGATE,
COURTIER.

GRANBY: Vous rêvez
d'une petite ferme, voici
l'occasion à saisir, bungal-
ow 5 pièces avec piscine,
situé sur un lopin de
12 acres avec bâtiments,
faites un pas vers l'indé-
pendance. (Photo MLS).
Mme Camille Cou-
ture, 378-6934 ou 372-1620.
IMM. WESTGATE,
COURTIER.

GRANBY: Superbe bungal-
ow bricole, 5 pièces,
grande cuisine 14x19, sal-
le de lavage, garage, ter-
rain gazonné. (Photo
MLS) Mme Camille Cou-
ture, 378-6934 ou 372-1620.
IMM. WESTGATE,
COURTIER.

ST-ALPHONSE: Terrain de
camping très vaste, belle
planicie à saisir, 2 milles
de l'autoroute des Can-
tons de l'Est, site de ten-
tes, maison mobile pour
vous, sur 100 acres de
terrain, érable, projet
très rentable. (Photo
MLS) M. Paule Lizotte,
263-4988 ou 372-1620.
IMM. WESTGATE,
COURTIER.

COWANSVILLE: Terrain
commercial, situé rue
Rivière à la sortie de
Cowansville, à quelques
pas de la voie d'accès.
(Photo MLS) M. Paule
Lizotte, 263-4988 ou 372-
1620. IMM. WESTGATE,
COURTIER.

STE-ANGÈLE: 23 milles
de Montréal, rive sud,
maison unifamiliale de 9
pièces, située à la cam-
pagne avec 95 arpents de
terre et de très bonnes
bâtisses, comptant néces-
saire \$11,000. (Photo
MLS) R. Lamoureux, 379-
5230 ou 372-1620. IMM.
WESTGATE, COURTIER.

GRANBY: Près du centre
d'achats, bungalow de 5
1/2 pièces, sous-sol mûr
à finir, très belle clôture
à l'arrière de la maison,
offre raisonnable acceptée.
(Photo MLS) R. La-
moureux, 379-5230 ou
372-1620. IMM. WESTGA-
TE, COURTIER.

ROXTON-POND: Ferme de
225 acres, située près
d'un futur lac artificiel,
venez visiter, faites une
offre, comptant néces-
saire \$10,000. (Photo MLS).
A. Loisel, 469-2711 ou
372-1620. IMM. WESTGA-
TE, COURTIER.
(13652)

GRANBY

500 SIMONDS SUD
Bungalow à vendre, con-
struction: 1 an, 5 1/2 pièces.
3 chambres à coucher, gara-
ge. Prix \$27,300.
Peut être visité tous les
jours de 19 h à 20 h
(13229)

5—PROPRIETES DEMANDEES

VOUS désirez vendre cet
automne ou le printemps
prochain votre bungalow,
maison à revenus ou com-
merce? Communiquez avec:
IMMEUBLES WESTGATE,
courtier. A. Loisel, agent,
469-2711.
(13521)

7—COMMERCE A VENDRE

BOULIQUE à vendre pour
soudoier mécanique, 24x32,
10 pi. de hauteur, située
chemin Roxton. Terrain
160x145. Tél: 378-5751.
(13650)

SALON coiffure à vendre,
équipement de 5 ans seule-
ment. Dans un bas, près rue
Principale. Prêt à rester 3
mois avec acheteur pour
continuer à bien servir la
clientèle. Prix très raison-
nable. S'ad: 378-3342 après 9 h
p.m.
(13520)

SALON de coiffure à ven-
dre, équipement neuf, très
moderne. Prix d'adhaine.
S'adresser: St-Hyacinthe 773-
7275
(13511)

10—TERRAINS A VENDRE

A VENDRE terrain situé 628
St-Catherine, 60 x 205. Tél:
378-2121.
(13616)

TERRASSE BELLEVUE
Magnifique vue et site ré-
sidentiel, avantageux, situé à
la campagne, chemin Rox-
ton, limites de Granby.
Grands terrains de 80' x 125'
et plus.
ACHETEZ MAINTENANT
ET ECONOMISEZ
— Pas d'acompte
372-3296
J.P. RACINE INC.
(12879)

14—APPARTEMENTS A LOUER

APP. 2 1/2 pièces, meublé,
chauffé, eau chaude fournie.
Tél. 372-4384 ou 372-4976
(13442)

APP. 2 1/2 pièces, meublé,
chauffé, éclairé, prise pour
auto, système d'antenne
communautaire, buanderie
gratuite. Situé à 189 Drum-
mond, face au lac Boivin.
Libre immédiatement. Tél:
372-4965 après 5 h p.m.
(13619)

APP. 3 1/2 pièces, éclairé,
meublé, chauffé, situé au 2e
étage à 430 Principale. S'a-
dresser au restaurant Au
Bon Repas, 430 Principale,
Granby.
(13618)

APP 1 pièce, meublé, chauf-
fé, éclairé, câble TV moder-
ne, près de l'hôpital. Tél.
372-2112 jour et 372-9041
soir.
(13630)

BLOC NEUF Entre Leclerc et Principale

App. 3 1/2 et 2 1/2 pièces,
prêts immédiatement, meu-
blés, chauffés à l'électricité,
tapis, buanderie, taxe d'eau
payée. \$28 et \$35, par semai-
ne.
POUR RESERVATIONS,
S'ADRESSER
133 BOUCHARD, app. 3
TEL: 378-2337.
(13475)

APPARTEMENTS 2 1/2 et 3 1/2

Meublés, chauffés, éclairés,
tapis mur à mur, balcon pri-
vé, porte-patio, buanderie,
stationnement et prise de
courant pour auto. Pas d'en-
fant ni d'animaux. Situés 575
rue Duvernay, prix à partir
de \$125, par mois.
Tél. 378-7434
(13439)

APP. 2 1/2 et 3 1/2 pièces,
chauffés, meublés, éclairés,
eau chaude fournie, taxes
d'eau payées, libres immé-
diatement.
App. 1 1/2 pièce libre 1er
décembre.
Inf. 372-4307
(13426)

APP. 1 1/2 pièce entière-
ment meublé, chauffé, éclairé
avec stationnement, situé
centre-ville. S'adresser: 37
rue Gill, tél. 372-4318
(13509)

APP. 3 1/2 pièces, chauffé,
éclairé, eau chaude fournie
avec poêle, frigidaire, tapis
mur à mur. Salle de lavage
au sous-sol. Situé près du
lac Boivin. Prix \$118, par
mois. Appelez 372-8496 après
5 h p.m.
(13530)

APP. 2 1/2 pièces, chauffé,
éclairé, meublé, entrée pri-
vée. S'ad. Rosaire Bienve-
nue, 233 av. du Parc, tél. 372-
6149 et après 372-2815
(13462)

APP. 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2 piè-
ces, bien situés, modernes,
meublés, avec TV si désiré.
Bon choix. Prix à partir de
\$14, par semaine. S'ad. 255
av. du Parc, et après 7 h
p.m. à 245 av. du Parc, app.
1. Tél. 372-4121
(12799)

16—LOGEMENTS A LOUER

3 1/2 PIÈCES, meublé très
moderne, libre immédiate-
ment. Tél. 378-4574
(13459)

LOGEMENTS NEUFS A LOUER

2 1/2, 3 1/2, 4 1/2
PIÈCES
Câble TV-fm, plancher
marqueterie fini "varatha-
ne". Prise pour auto. Cour
déblayée, chauffage No-
velec.
S'adresser:
308, rue Bouchard,
app.5
Tél. 378-3646
(13193)

BLOC NEUF, 368 Dorches-
ter, logis 4 1/2 pièces, mo-
dernes, prêts pour 1er dé-
cembre. S'ad: 407 Reynolds,
tél: 378-4278 l'avant-midi.
(13617)

LOGIS moderne de 4 1/2
pièces, installation laveuse-
sècheuse, eau chaude four-
nie, libre immédiatement. A
324b Principale. Tél. 378-
9178
(13614)

LOGIS 4 1/2 pièces, tapis
mur à mur, taxe d'eau
payée, prise pour auto, por-
te-patio, chauffage électri-
que. \$115, par mois. Tél. 378-
1678 ou 372-2162
(13600)

LOGIS 4 1/2 pièces, tapis
mur à mur, eau chaude
fournie, prise pour auto,
porte-patio avec balcon, pis-
cine extérieure chauffée.
Tél: 378-7423.
(13567)

LOGIS situé à 544 rue Mai-
sonneuve, maison seule, \$80,
par mois, 4 pièces. Libre 1er
janvier. S'adresser: Gaz
Propane Rainville, 280 St-
Charles sud, Granby. Tél.
378-7652
(13565)

LOGEMENT 4 1/2 pièces, 2e
étage, au 95 Charron, centre-
ville. Libre immédiatement.
Installation laveuse-sèche-
use. Prix \$75, par mois. S'ad:
Sitton 538-2244 après 6 h
p.m.
(13576)

DANS UN édifice à 6 logis
— 1972.
Logis de 4 1/2 pièces, chauf-
fés, installation laveuse-sé-
cheuse, prise pour auto. A
159 boul. Fortin, app. 1 et 5.
Libres immédiatement. Tél:
après 5 h p.m. ou en tout
temps samedi, 372-6525.
(13519)

BEAU grand logis de 9 piè-
ces, bien situé, libre immé-
diatement. Tél. 372-8080
(13525)

LIBRE IMMEDIATEMENT !
Logis 3 1/2 pièces, tapis mur
à mur, antenne T.V. installa-
tion laveuse-sècheuse, cour
privée, déblayée, \$95, par
mois. 272 Desjardins, Gran-
by Tél: 378-4042.
(13468)

LOGIS 3 et 4 pièces non
chauffé, entrée 220W, refaits
à neuf. Chauffage électri-
que aux frais du locataire.
AUSSI logis de 5 pièces,
chauffé, eau chaude fournie,
situé coin Robinson et Guy.
Inf. S'adresser sur les lieux
de 9 h a.m. à 9 h p.m. ven-
dredi 9 h a.m. à 3 h p.m. ou
téléphone: Sherbrooke:
(819) 569-5559.
(13473)

LOGEMENTS 2 1/2 pièces

Meublé, chauffé, éclairé,
taxe d'eau payée compri-
se, grande chambre, cui-
sine et salon, fenêtres
panoramiques. Libre
immédiatement. Prix
\$130, par mois.
Pour inf. 303, BOU-
CHARD, app. 7
TEL: 378-2793 ou SOIR
379-5230
(13261)

18—CHAMBRES A LOUER

CHAMBRES à louer, \$12,
par semaine et plus. Situées
à 24 rue Centre, Granby.
Tél. 378-9242 ou 372-4727
(13445)

CHAMBRE à louer, endroit
tranquille, téléphone et TV.
Tél. 372-9416
(13563)

26—HOMMES DEMANDES

CHAUFFEUR-LIVREUR
demandé avec expérience.
S'adresser: 320 boul. Le-
clerc, Granby et demandez
M. Gagnon.
(13570)

NOUS SOMMES à la re-
cherche d'un homme pour la
pose du pneu de camion.
Travail immédiat. S'adres-
ser: Magasin Firestone, 535
Principale, Granby, deman-
dez M. Marc Daniel, tél.
378-9042.
(13644)

COMPAGNIE PETROLIERE
INTERNATIONALE offre
abondance d'argent plus
primes, bénéfices supplé-
mentaires à individu mûr
dans la région de Granby.
Ecrivez: Par Avion, Prési-
dent, Dept. AD, P.O. Box 70,
Station R. Toronto, Ontario
M4G 3Z6
(13643)

27—HOMMES FEMMES DEMANDES

SI VOUS avez déjà vendu
batteries de cuisine, trou-
seaux, aspirateurs etc. SA-
LADMASTER a une ouver-
ture pour vous soit comme
distributeur soit comme con-
cessionnaire. Pour informa-
tions: SALADMASTER, C.P.
162-V, Trois-Rivières.
(13556)

28—FEMMES FILLES DEMANDEES

ON DEMANDE jeune fille
pour partager appartement
situé rue Drummond, du
lundi au vendredi. Inf. 469-
3258
(13549)

Pour Granby et les
environs
Salaire au-dessus de la
moyenne.
Aimeriez-vous gagner \$\$\$ en
revenir supplémentaire dans
vos heures libres? Un tra-
vail très plaisant. Ecrivez à:
Gérant de section, B.P. 433
Granby, Qué.
(13583)

33—AUTOS, CAMIONS

AUTO Ford LTD. 1969, 4
portes, H.T., propre, en très
bon état. Tél. 372-0255
(13633)

ATTENTION
Nous vous débarrassons de
vos vieilles autos encom-
brantes. Signalez 372-6913 et
si occupé à 378-7464
(12999)

AUTO Plymouth Fury 11,
1972, 2 portes, H.T., toit vi-
nyle, 50,000 milles. Tél. 534-
2322
(13547)

TORINO 1970, radio am-fm,
servofrein et direction. En
très bonne condition. Tél.
372-3240
(13449)

GMC 1973, Value Van, 1
tonne, servofreins et direc-
tion, automatique. En excel-
lente condition. Prix \$3,900.
S'adresser: 146a chemin de
la Montane, St-Paul Abbotts-
ford (après 6 h p.m.)
(13534)

38—MEUBLES NEUFS ET USAGES

MENAGE pratiquement
neuf, 4 1/2 pièces, style co-
lonial au complet. T.V. cou-
leur, 26 pouces, 6 mois d'u-
sure. Tél: 378-6578 ou 378-
8741.
(13435)

A VENDRE: set de lampes,
1 set de chambre espagnol, 2
miroirs dont 1 35 x 40" et un
miroir original, table-télé-
phone genre bibliothèque.
Tél. 378-3779
(13434)

AMEUBLEMENT DUFFERIN

23 rue Dufferin
Tél. 372-3717 ou 372-5598
AVONS de tout en magasin
pour meubler dans l'usage.
AVONS besoin urgent de
réfrigérateurs, sets de cham-
bre et bureaux indépen-
dants.
AVONS également de tout
dans meubles neufs et don-
nons forte allocation d'é-
change pour vos meubles
usagés.
(13338)

40—A VENDRE DIVERS

CADEAU POUR NOEL
Pour Noël offrez une peintu-
re, exécutée par Guyane
Hamel, artiste peintre.
Grand choix de peintures et
encadrements, montage de
petits points, etc...
ENCADREMENTS
GUYANE
624, Dufferin
(face Harvey Racine)
TEL: 372-2453
(13005)

52—ARGENT A PRETER

SUR
IMMEUBLES
SEULEMENT
1 ère, 2e, 3e
HYPOTHEQUE
LES ENTREPRISES
JEAN-MARIE SAURET
255, AV. DU PARC
GRANBY
TEL: 372-4121
(13259)

PRETS HYPOTHECAIRES
1 ère et 2e hypothèques
de \$1,000 à \$200,000
de \$50,000 à \$1,000,000.
Taux courant
Pour réparations, achats, etc.
GUY GALLANT,
AGENT
105, rue Bouchard.
Tél: 372-1330
372-9030
Achats-Ventes-Echanges
Badeau & Fils, courtiers.
(13363)

71—MAISONS
MOBILES
ROULOTTES

MAISON mobile à louer sur
terrain de camping Carous-
sel, à Bromont. Grandeur
12x68, 6 pièces meublées.
S'adresser Upton (514) 549-
4678 demandez M. ou Mme
Jean-Marie Brasseur.
(13533)

72—MOTONEIGES

A VENDRE Motoneige "Po-
laris" T.X. 340, 1973, parfaite
condition. Tél: 379-5708.
(13607)

74—DIVERS

SPECIAL LADY FINEL
Venez essayer notre maqui-
lage gratuitement. Aucune
obligation d'achat. Pour
plus de renseignements ou
rendez-vous. Appelez 372-
7001 ou 378-1425 demandez
Darquise.
(13624)



Province de Québec
City of Granby
EST PAR LE PRESENT DON-
NE, que le rôle de perception des
taxes d'améliorations locales
(aqueduc et égouts, exécutés en
1973), a été complété et est main-
tenant déposé en mon bureau pour
l'information de toute personne in-
térressée.
Toutes les personnes tenues au
paiement des sommes y mention-
nées sont requises d'en payer le
montant à mon bureau dans le
mois qui suit la date du présent
avis.
DONNE A GRANBY, QUE., ce
1er jour de décembre 1974.
Gérard E. DUMONT
Trésorier
la ville de Granby
(13601)

AVIS PUBLIC

Province de Québec
City of Granby
IS HEREBY GIVEN, that the col-
lection roll for local improvement
taxes (water and sewer, executed in
1973) has been completed and is
deposited in my office for the in-
formation of all persons interested.
All persons bound to pay the sums
therein mentioned are requested to
pay the same at my office within
the month following the date of the
present notice.
GIVEN IN GRANBY, QUE., this
1st day of december 1974.
Gérard E. DUMONT
Trésorier
The city of Granby
(13601)

PUBLIC NOTICE

Province of Québec
City of Granby
IS HEREBY GIVEN, that the col-
lection roll for local improvement
taxes (water and sewer, executed in
1973) has been completed and is
deposited in my office for the in-
formation of all persons interested.
All persons bound to pay the sums
therein mentioned are requested to
pay the same at my office within
the month following the date of the
present notice.
GIVEN IN GRANBY, QUE., this
1st day of december 1974.
Gérard E. DUMONT
Trésorier
The city of Granby
(13601)

Toujours frais en magasin LA POISSONNERIE

202, boul. BOIVIN
Granby Tél.: 372-1417
(12886)

ECONOMISEZ POUR NOEL 40% à 50% de réduction

• BAGUES DE
FIANÇAILLES
• BRACELETS
• CHAINES EN OR
ET BRELOQUES
• MONTRES SUISES
• JONCS FAMILIAUX
• REPARATIONS DE MONTRES ET
REMONTAGE DE BAGUES
"Achetez vieux bijoux en or"
Aussi pour écouler: 100 HABITS
de \$5 à \$50.
BIJOUTERIE SUISSE
F. Poulin, voyageur
47, McDonald, (coin Winchester)
GRANBY — Tél: 378-2020
(13327)

PINKERTON DU CANADA LTÉE RECHERCHE

Agents de sécurité
Pour la région de Bromont
et Granby
CONDITIONS:
Posséder son permis d'agent
de sécurité émis par la Sûreté
du Québec.
Âgé de 35 à 55 ans.
Bilingue de préférence mais
non essentiel.
Uniformes gratuits. Assuran-
ce-vie.
Pour informations:
(Frais virés)
Sherbrooke 565-0161
(13640)

Cowanville

2—PROPRIETES A LOUER

MAISON seule à louer de 4
pièces, située à Adamsville.
Tél.: 263-0489.
(13486)

14—APPARTEMENTS A LOUER

NOUVELLE
ADMINISTRATION
Château Neuf Boisé
(INVESTIM INC)
LOGEMENTS
A LOUER
3 1/2 - 4 1/2 - 5 1/2
Chauffés, eau chaude
fournie à prix modique.
Situés à 104 Des Bou-
leaux,
Cowansville
Tél.: 263-4081
(12834)

APP. 4 1/2 pièces, rue des
Textiles, Cowansville, instal-
lation laveuse-sècheuse. Li-
bre immédiatement.
Bachelors de 2 1/2 pièces,
chauffé, meublé, rue Daigle,
Cowansville.
S'adresser: 263-4141
(13644)

FEMME DEMANDÉE

A temps partiel pour manu-
facture située à Mariville.
Travail sur machine distribu-
trice automatique.
Belle

Vers une évolution plus rapide du conflit ?

MONTREAL (PC) — Après la signature samedi soir dernier de la nouvelle convention collective des 20.000 employés de la United Aircraft à Hartford, dans le Connecticut, et suite à la médiation très active du ministre québécois du Travail, M. Jean Cournoyer, les observateurs s'attendent à une évolution rapide du conflit qui perdure à la United Aircraft à Longueuil.

Lors de la réunion d'information d'hier, les grévistes de la United Aircraft ont appris que leurs confrères américains ont obtenu des conditions salariales beaucoup plus élevées que ce qu'eux-mêmes réclament mais qu'il n'est

pratiquement pas question, dans le nouveau contrat américain, des points les plus épineux de la négociation au Québec soit la sécurité syndicale, les conditions de travail le temps supplémentaires libre, etc.

Les grévistes ont d'ailleurs averti hier leurs porte-parole qu'ils ne veulent rien savoir de ce qui a été accepté aux États-Unis parce que les employés canadiens ont des priorités différentes. Plusieurs ont bien indiqué, aux applaudissements de l'assemblée, qu'il n'est pas question de calquer leur contrat de travail sur ce qui vient d'être accordé aux États-Unis.

Quoi qu'il en soit de son contenu, l'entente américaine devrait contribuer à faire le négociateur syndical M. Robert Dean. Il a en effet souligné que le ministre Cournoyer lui-même attendait la signature d'une entente américaine pour aller au bout de certaines questions.

A cet égard, plusieurs observateurs soulignent hier que la compagnie aura désormais une plus grande marge de manoeuvre dans ses négociations; le contrat était maintenant signé aux États-Unis elle pourra faire des concessions du côté canadien sans être presque automatiquement

obligée de faire de même du côté américain. A l'inverse, il lui sera plus difficile de refuser les demandes salariales des employés canadiens parce qu'elles sont souvent inférieures à ce qui a été accordé du côté américain.

M. Dean a aussi loué fortement le travail entrepris par le ministre du Travail, M. Cournoyer, en vue d'amener les parties à une entente: "C'est la première fois depuis onze mois que nous avons vraiment l'impression de négocier sérieusement."

C'est aussi la première fois qu'on sort d'une rencontre sans être frustré et exaspéré au point de tout vouloir casser.

Toutefois, le négociateur syndical a bien informé les grévistes que les négociations actuelles se font avec M. Cournoyer et non pas avec la partie patronale. "Le travail a été très sérieux, a-t-il dit, et il a permis de confronter des textes mot à mot et ligne par ligne. Nous avons reçu des propositions écrites de M. Cournoyer et nous devons y suggérer des amendements. Ces propositions marquent un progrès réel mais nous ne savons pas si elles seront agréées par la partie patronale."

Tout en se disant incapable d'apprécier la largeur du fossé qui sépare encore les parties, M.

Dean a refusé de dévoiler le texte précis de l'entente proposée par M. Cournoyer. "Nous sommes engagés au secret, a-t-il dit, et ce serait trahir les chances d'ententes."

Toutefois, le négociateur a révélé que le texte à l'étude ne concerne que les conditions de travail et les problèmes liés au temps supplémentaires. M. Cournoyer aurait toutefois promis de remettre aux parties de nouvelles propositions aujourd'hui. Elles porteraient cette fois sur la sécurité syndicale. Enfin, les questions monétaires et le protocole de retour au travail seront les derniers points à être discutés.

Selon M. Dean, le document du ministre du Travail est très intéressant et les parties seront "très près d'un règlement" si la partie patronale était d'accord.

Tout en disant ignorer les intentions et les projets concrets de M. Cournoyer, M. Dean a aussi souligné qu'il est très important que le ministre du Travail se soit impliqué personnellement dans le détail du conflit.

"Si M. Cournoyer réussit à formuler des compromis acceptables aux

deux parties, il sera sûrement très heureux. Sinon, il pourra se tourner vers le parlement en sachant personnellement de quoi il en retourne et où sont les vrais blocages."

Finalement les grévistes n'ont guère appris de détail sur le contenu des négociations en marche mais ils se sont quand même fait dire que la situation devrait évoluer plus rapidement cette semaine et qu'il y aura sûrement du nouveau en bien ou en mal d'ici quelques jours.

in memoriam

BERNIER (M. Laurent)



A Granby, le 1er décembre, à l'âge de 48 ans, est décédé M. Laurent Bernier, homme d'affaires avantageusement connu et membre des Chevaliers de Colomb (4e degré), demeurant à 30, rue Principale, Farnham, au Québec. Les funérailles auront lieu mardi, le 3 décembre. Le convoi funéraire partira des salons

rie: M. et Mme Normand Ducharme, M. et Mme André Healy, de Granby; M. et Mme Roger Ducharme, de Montréal; M. et Mme Aurélien Roy, de Cap-de-la-Madeleine; M. et Mme Richard Ducharme, de Drummondville.

CHOINIERE (Mme veuve Adélaïde)



A Granby, le 30 novembre, à l'âge de 71 ans, est décédée Mme veuve Adélaïde Choinière, née Graziella Guay, demeurant à Granby. Les funérailles auront lieu mardi, le 3 décembre. Le convoi funéraire partira des salons funéraires

Girardot & Ménard

170, rue Dufferin

Granby

pour se rendre à l'église de Sainte-Cécile de Milton, où le service sera célébré à 2 heures 30. Inhumation au cimetière de l'endroit. Les salons seront fermés entre 5 et 7 heures. Elle laisse dans le deuil ses enfants, M. et Mme Camille Perreault (Marie-Claire), de Saint-Jérôme; M. Roger Choinière, de Granby; M. et Mme Normand Choinière, de Bromont; Mme Lucille Duchesne, de Weeden; ses frères et sœurs, M. et Mme Paul-Émile Guay, de Bromont; M. et Mme Léo Guay, de Rivière-du-Loup; M. et Mme Antonio Dion (Léona), de Bromont; M. Guila Guay, de Granby; M. Fortunat Benoit, de Montréal; M. et Mme Dollard Benoit, de Granby; Mme Raymond Guay, de Granby; M. Florimond Roy, de Granby; M. et Mme Adrien Bisailon, de Granby; ses beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Norbert Lauzon, de Granby; M. et Mme Joseph Choinière, de Saint-Jean-Baptiste; M. François Choinière, de Granby; M. et Mme Alfred Desroches, de Saint-Paul d'Abbotsford; M. et Mme Lucien Choinière, de Sainte-Anne-la-Pocatière; M. Ugel Lauzon, de Waterloo; ainsi que ses petits-enfants.

DUCHARME (Mlle Délima)

A Magog, le vendredi 29 novembre 1974, à l'âge de 71 ans, est décédée Mlle Délima Ducharme, demeurant au 10, rue McDonald, à Waterloo. Les funérailles auront lieu le lundi 2 décembre. Le convoi funéraire partira du

Salon Ledoux

5034, rue Foster

Waterloo

pour se rendre à l'église Saint-Edouard, à Eastman, où le service sera célébré à 14 heures. Inhumation au cimetière de l'endroit. La défunte laisse dans le deuil sa sœur Mme Belle Hopkins, de Waterloo; sa belle-sœur Mme Léon Ducharme, de Granby; ses neveux et nièces M. et Mme Guy Hopkins, de Waterloo; M. et Mme Lee Hopkins, de Laprairie.

CARTES MORTUAIRES CARTES DE REMERCIEMENTS Voyez notre catalogue PHOTO LAVIGNE 1, St-Joseph Granby

L'art et la distinction, dans les fleurs Fortin & Ménard Eng. Jean-Marc Ménard, propr. FLEURISTE Fleurs télégraphiques 7, rue Paré Granby 372-4343

GIRARDOT & MENARD LITEE DIRECTEURS DE FUNERAILLES BUR. 225 PRINCIPALE GRANBY, QUE.



FLEURS

POUR NAISSANCE MARIAGE NOUVEAU RECEPTIONS MORTALITE

GILBERTE LOISELLE Votre fleuriste

342, Papineau Granby 378-1191

Quelles seront les relations entre les grandes organisations financières et le gouvernement ?



AVIS PUBLIC

Province de Québec Ville de Granby EST PAR LE PRESENT, donné que le rôle de perception des taxes de trottoirs et pierres de contour pour l'année 1974, a été complété et est maintenant déposé en mon bureau pour l'information de toute personne intéressée.

Toutes les personnes tenues au paiement des sommes y mentionnées sont requises d'en payer le montant à mon bureau, dans le mois qui suit la date du présent avis.

DONNE A GRANBY, QUE, ce 1er décembre 1974.

Gérard E. DUMONT Trésorier La ville de Granby

PUBLIC NOTICE

Province of Quebec City of Granby IS HEREBY GIVEN, that the collection roll for sidewalks and curb stones, for the year 1974, has been completed and is deposited in my office.

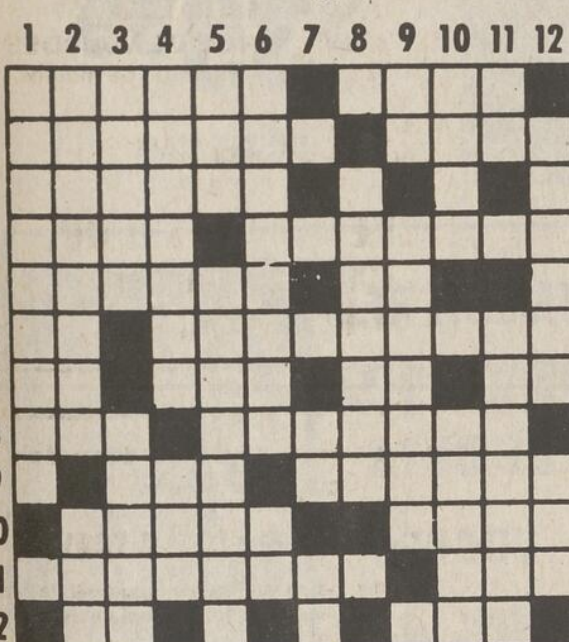
All persons bound to pay the sums therein mentioned, are requested to pay the same at my office within the month that follows the date of the present notice.

GIVEN IN GRANBY, QUE, this 1st day of December 1974.

Gérard E. DUMONT Treasurer The city of Granby (13599)

M CROISÉS T S

PROBLEME 2067



HORizontalement

- 1-Dixièmement. — Fruit comestible du plaqueminer.
- 2-Milieu dans lequel on est fait pour vivre. — Dix fois dix.
- 3-Silicate hydraté naturel de cérium.
- 4-Du verbe omettre. — Contemple.
- 5-Blessure. — Route rurale.
- 6-Pron. indéf. — Pomme dont la peau tachetée rappelle celle des grenouilles (pl).
- 7-Dans mortel. — Que l'on respire. — Nég. — Sert à stimuler.
- 8-Le levant. — Tension douloureuse et brûlure produite par l'irritation spasmodique des sphincters.
- 9-Hardi. — Doigt du pied.
- 10-Rudes au goût. — Pron. pers.
- 11-Grande envie de dormir (pl). — Espace de terre.
- 12-Article. — Mesure algérienne.

VERTICALEMENT

- 1-Effacer la couleur.
- 2-Notions sommaires. — Juge d'Israël.
- 3-Fille de Saturne. — Sorte de fromage de Savoie.
- 4-Prendra pour modèle. — Fils de Noé.
- 5-Place. — Redire.
- 6-Qui exerce réellement une charge. — Aussi.
- 7-Lac au Soudan. — Saint normand.
- 8-Emitter.
- 9-Prép. lat. — Qui professe un art libéral.
- 10-Juge de la vice-amirauté à Québec (1797) — Dont l'écorce est fébrile.
- 11-Préf. priv. — Tira du sommeil.
- 12-Arrangea en tresses. — Général américain

Ca recommande

Depuis l'avènement au pouvoir de Robert Bourassa, de nouveaux faits troublants ont éclaté et l'histoire semble recommencer.

I y a eu la célèbre affaire Paragon, à laquelle était mêlée la belle-famille du Premier Ministre.

Et le député libéral de Johnson a quitté précipitamment la vie politique après avoir été sévèrement jugé par le "tribunal du peuple".

Comble de l'ironie, il a été défait par un ex-membre de l'équipe Duplessis, M. Maurice Bellemare, qui faisait ainsi un retour en politique après quatre ans d'absence.

Un autre député libéral serait condamné à abandonner bientôt son

fauteuil à l'Assemblée nationale, relativement à la pré-enquête Chalouh. Le ministre de la Justice, M. Jérôme Choquette, doit intentionnellement des poursuites "en temps opportun", disait-il encore jeudi dernier à l'Assemblée nationale.

De Duplessis à Bourassa

Un autre cas soulevé au parlement révèle que le gouvernement Bourassa a octroyé pour environ \$1 million de

contrats à une firme d'ingénieurs-conseil, dont le vice-président du Parti libéral du Québec jusqu'à dimanche dernier.

Tous ces faits accumulés préoccupent le premier ministre Bourassa se fera-t-il "couler" par son entourage, comme l'a été Maurice Duplessis?

Au plus tard, en novembre 1975

Stanfield cédera la direction du Parti conservateur à un autre

Par André BELLEMARE

OTTAWA (PC) — Quand M. Robert Stanfield laissera à un autre la direction du Parti progressiste-conservateur, au plus tard en novembre 1975, sa plus grande déception, au cours de 26 années de vie politique, aura été de ne pas avoir réussi à gagner la confiance des électeurs québécois.

Il ne garde cependant aucun sentiment d'amertume ou de rancœur à l'endroit des Québécois, qui lui ont systématiquement tourné le dos depuis six ans, en dépit de ses efforts constants pour se rapprocher d'eux, pour tâcher de comprendre leurs problèmes et de faire connaître les politiques de son parti, dût-il pour y arriver se résoudre à apprendre leur langue française à un âge où on songe davantage à la retraite tranquille qu'à se familiariser avec une langue étrangère.

"Réaliste et démocrate", comme il le dit lui-même, M. Stanfield, maintenant âgé de 60 ans, reconnaît que l'arrivée de M. Trudeau à la tête du Parti libéral, en même temps que lui, chez les conservateurs, a anéanti ses chances de devenir Premier ministre du Canada, son plus grand rêve qui ne se réalisera jamais.

Dans une entrevue d'une heure qu'il accordait récemment à la Presse Canadienne à son bureau du parlement, le chef de l'Opposition aux Communes a

VOTRE HOROSCOPE

POUR LA SEMAINE

BELIER du 21 mars au 20 avril

Soyez diplomate avec vos associés, vous impressionnez davantage. Côté sentimental, un événement inattendu. Tenez de régler les problèmes familiaux. Prenez du repos.

TAUREAU du 21 avril au 20 mai

Évitez les décisions impulsives. Tâchez de vous distraire avec des amis de votre âge. Ne vous laissez pas imposer les volontés de parents éloignés. Calmez vos nerfs.

GEMEAUX du 21 mai au 21 juin

Ne pressez pas trop sur le plan financier. En affaires, il faut parfois oublier l'ami. On vous demande trop en société, éloignez-vous. L'exercice régulier est toujours utile.

CANCER du 22 juin au 22 juillet

Vous concluez une affaire de façon très satisfaisante. Soyez reconnaissant envers une personne aimée qui vous aide. Ne mêlez pas vos parents, une maladie peut vous affecter.

LION du 23 juillet au 23 août

Faites preuve de fermeté en affaires. Un ami revient vers vous, ne le repoussez pas. Tentez de rétablir les relations entre membres de la famille. Écoutez votre médecin.

VIERGE du 24 août au 22 sept.

Ne vous précipitez pas des rumeurs à votre égard. Prenez ce que vous méritez vos titres. Surveillez une rencontre séduisante et demeurez fidèle. N'abusez surtout pas de l'alcool.

BALANCE du 23 sept. au 23 oct.

Vous résoudrez un grave problème en affaires, en y faisant face. Évitez les disputes avec vos voisins. Contentez-vous de petits malaises, ne vous plaignez pas.

SCORPION du 24 oct. au 22 nov.

Vous pourriez saisir une occasion remarquable, mais il ne faut pas contredire les gens. Vous êtes trop émotif avec une personne aimée. Surveillez votre santé, et dormez bien.

SAGITTAIRE du 23 nov. au 21 déc.

Regardez où vous allez, rappelez-vous des expériences passées. Soyez plus ferme dans des décisions. Ne mêlez pas l'amour aux affaires. Prenez du repos.

CAPRICORNE du 22 déc. au 20 janv.

Surveillez vos sautes d'humeur, vos confrères et associés s'inquiètent de vous. Ne vous laissez dominer par une personne aimée. Avec la famille, soyez poli mais pas trop froid. Évitez le surmenage.

VERSEAU du 21 janv. au 19 fév.

Vous réussirez dans une importante démarche. Il y a un triomphe d'affection autour de vous, et votre famille. Ne gaspillez pas votre santé.

POISSONS du 20 fév. au 20 mars

Vous aurez grand avantage à vous occuper personnellement de vos affaires financières. N'admettez pas qu'un membre de la famille vous repousse en public. Reposez-vous.

livré ses impressions d'une vie publique bien remplie, en même temps qu'un genre de testament politique.

"J'espère avoir contribué en tant que chef d'un parti politique national à raffermir l'unité canadienne, à favoriser une plus grande compréhension entre tous les citoyens.

Echec total au Québec

"Je crois aussi avoir représenté notre parti le mieux possible à travers le pays, mais je suis déçu d'avoir échoué au Québec. Pendant que j'ai gagné à notre cause les Acadiens malgré leur tradition libérale, je dois constater que la faillite la plus grande dans ma carrière politique a été de n'avoir pas su gagner la confiance des Québécois, même des Québécois d'expression anglaise."

Aux élections générales de 1968, 1972 et 1974, le Parti conservateur, sous la gouverne de M. Stanfield, n'a pu faire élire plus de quatre candidats au Québec.

Le chef conservateur, qui a fait les délices des caricaturistes québécois en particulier, se console néanmoins à la pensée qu'il a "substantiellement réduit la méfiance des Québécois à l'endroit de son parti".

"Mais, ajoute-t-il, je n'ai pas créé d'enthousiasme; je reconnais que M. Trudeau, qui est d'origine québécoise, et de langue française, était un leader libéral formidable et je crois que sa présence a augmenté mes difficultés."

"Il était naturel pour les Québécois d'accorder leur appui à un homme, un parti, qui pouvaient communiquer très facilement et efficacement avec eux. Il est très important d'après moi qu'un chef de Parti national puisse facilement entrer en contact avec tous les Canadiens et en particulier avec les Québécois."

Assis à son bureau de chef de l'Opposition, qu'il aura quitté dans un an, M. Stanfield médite sur les six dernières années de sa carrière politique au fédéral et ce n'est pas sans un profond regret, et même d'un blâme envers lui-même qu'il laisse tomber à un certain moment: "Je suis venu chercher la direction nationale du Parti conservateur à Ottawa pour jucher d'améliorer nos positions au Québec et raviver la confiance des Québécois; je suis venu avec l'ambition d'augmenter substantiellement l'appui des Québécois à notre parti, mais il faut bien se rendre à l'évidence que je n'y ai pas remporté un grand succès."

Malgré tout, le Parti conservateur doit continuer de multiplier les efforts et les encouragements, développer un programme électoral pour répondre aux besoins particuliers des Québécois et leur offrir une alternative valable au Parti libéral.

Là-dessus, M. Stanfield a rappelé que son parti a augmenté le pourcentage de ses voix aux élections du 8 juillet dernier et qu'il y a là quelques raisons d'être optimiste et de poursuivre le travail d'enracinement auprès de la population québécoise.

"Nous sommes partis de loin et je crois que nous avons parcouru une bonne distance, patiemment, et mon successeur devra continuer le travail avec l'appui du parti."

Une vie difficile ?

Depuis son accession à la tête du parti, en 1967, M. Stanfield n'a pas toujours eu la vie facile à l'intérieur même de son parti, qui est sorti profondément divisé après le congrès de 1967 où l'ancien chef, M. Diefenbaker, s'était obstinément accroché à son poste avant de lâcher finalement le gouvernail, bien à contrecoeur.

Depuis lors, un groupe de députés de l'Ouest ont maintes fois semblé considérer encore M. Diefenbaker comme leur leader, au lieu de M. Stanfield, et les questions nationales comme le bilinguisme ont souvent créé un profond malaise au sein du parti, dont seules la patience et la diplomatie de M. Stanfield ont pu en limiter les dégâts.

A quelques reprises, des rumeurs de rébellion de ce groupe de députés de l'Ouest ont filtré dans les corridors du parlement, même à la veille de la dernière campagne électorale.

Selon un document soumis à la Conférence économique

L'industrie du textile pourrait surmonter ses difficultés si elle a "la compréhension et le soutien du secteur public"

MONTREAL PC — L'industrie des textiles et des vêtements, "en dépit des graves épreuves qu'il faut surmonter, a les moyens, plus qu'on ne l'admet habituellement, de répondre efficacement à une grande partie des besoins du Canada", selon un document soumis à l'attention des 250 délégués à la deuxième Conférence économique nationale, qui a débuté, dimanche soir, à Montréal.

La Conférence, organisée sous l'égide du Conseil économique du Canada, réunit les "principaux décideurs" des divers secteurs économiques canadiens pour en évaluer les perspectives de développements à moyen terme, c'est-à-dire trois à cinq ans. L'industrie textile et du vêtement, selon le document préparé par un comité d'étude qui s'est spécialement penché sur ce secteur, fait face à une pénurie

de main-d'œuvre, à des difficultés de financement, se doit en outre d'améliorer sa productivité tout en étant en butte à une sévère concurrence, qualifiée de "préjudiciable" de la part des produits importés. Mais cette industrie pourrait surmonter ces difficultés, si elle bénéficie "de la compréhension et du soutien du secteur public".

Ainsi, note le document, l'industrie du vêtement "fonctionne en permanence à moins de 90 pour cent de sa capacité en raison de la pénurie d'opérateurs de machine à coudre" et la part de l'industrie canadienne sur le marché canadien "semble diminuer". Les industries textiles et du vêtement emploient près de 100,000 personnes du Québec, principalement dans les Cantons de l'Est et dans la région métropolitaine.

En 1971, la moyenne des salaires hebdomadaires dans les industries québécoises du vêtement était de \$86.57, contre \$131.99 pour l'ensemble du secteur de la fabrication et \$179.58 dans la construction.

Pour palier à cette pénurie de main-d'œuvre, l'industrie songe à des programmes d'investissements, à la sécurité d'emploi et la relocalisation des usines dans les "villes satellites" où se trouve un grand réservoir de main-d'œuvre féminine.

"Il ne faut pas oublier, dit en effet le document, que les femmes forment environ 80 pour cent de la main-d'œuvre de cette industrie. Les femmes qui désirent apporter un second salaire à leur famille représentent une réserve potentielle de ces ouvrières dont l'industrie a besoin et pourraient être attirées par ce secteur si l'on prévoyait un horaire spécial de travail qui leur permettrait de concilier leur activité à l'extérieur avec leurs responsabilités familiales".

Enfin, comme autre solution, l'industrie propose un réaménagement de la politique d'immigration, "en particulier vers le Québec qui n'attire plus d'immigrants depuis plusieurs années".

"Il faut souligner, ajoute le document, que l'unique objectif de ce changement serait d'atteindre un nombre suffisant d'ouvriers et non de limiter les taux de salaires", affirmant plus loin, que "les patrons reconnaissent qu'il faut de toute urgence concevoir de nouveaux contrats de travail qui attirent la main-d'œuvre dans le cadre des conditions socio-économiques actuelles".

Importations

Pour ce qui est des importations, le document recommande que le gouvernement fédéral se penche sur le problème de la "désagrégation du marché causée par la vente d'articles importés au-dessous du prix de revient".

Le même document reconnaît cependant que des pays comme les États-Unis peuvent produire des articles similaires en qualité aux articles canadiens, mais à meilleur marché.

Le Conseil canadien des textiles et du vêtement, un organisme formé de représentants de l'industrie et agissant comme conseiller auprès du gouvernement fédéral, réclame, en ce moment, une forte restriction des articles importés.

Selon certains économistes, pourtant, l'état vieillot et dépassé des équipements de l'industrie canadienne du textile et du vêtement est le résultat direct de la haute protection tarifaire dont a bénéficié cette industrie par le passé, ce qui lui permettait de survivre avec des coûts plus élevés et sans se moderniser, puisqu'elle était soustraite à la concurrence étrangère plus efficace.

Depuis 1970, cependant, le gouvernement fédéral a renversé cette politique tarifaire dans le but d'obliger l'industrie à se moderniser et à devenir concurrentielle par rapport aux standards internationaux.

Le document préparé en vue de la Conférence économique nationale recommande que le gouvernement fédéral "révise les modes d'application" cette politique des textiles et d'en "ajuster les mécanismes".

Au chapitre de la productivité que le gouvernement fédéral cherche à améliorer par sa nouvelle politique, le document reconnaît que "des gains importants" doivent être réalisés, mais qu'il faudrait "adopter un programme sérieux de mises de fonds".

Cependant, continue le document, les entreprises opposent une sérieuse réticence à toute opération d'investissements, car elles sont traumatisées par les faibles gains réalisés dans le passé, par l'attitude ambivalente des gouvernements à leur égard, par le gonflement des coûts des nouveaux équipements et par les charges élevées que représente le fonctionnement d'usines en dessous de leur capacité de production.

Le Boeing 727 en miettes: les 93 occupants sont tués

UPPERVILLE, Virginie (AP) — Les 93 occupants d'un Boeing 727 de la compagnie T.W.A. ont trouvé la mort dimanche lorsque l'appareil s'est écrasé au sol à 25 milles au nord-ouest de l'aéroport international Dulles de Washington, où il s'apprêtait à se poser.

L'appareil venait d'Indianapolis, via Columbus, et avait à son bord 86 passagers et sept membres d'équipage. Il devait à l'origine se poser sur l'aéroport national de la capitale fédérale, mais il avait été dirigé vers l'aéroport Dulles en raison de la tempête qui soufflait à ce moment sur la région.

Le contact radar a été perdu à 11 h 10 du matin avec l'avion qui s'est abattu près de la petite municipalité d'Upperville, sur les pentes boisées du mont Weather, à l'intérieur d'un périmètre appartenant au Bureau des mines.

Malgré les difficultés créées par l'état du terrain et les mauvaises conditions atmosphériques, les secours sont rapidement arrivés sur place. Une heure plus tard, la police locale annonçait qu'aucun survivant n'avait été retrouvé dans l'épave.

La zone a été bouclée par la police, qui en a interdit l'accès aux journalistes et aux curieux.

tandis que les corps des victimes étaient transportés dans une chapelle ardente installée dans une école, à cinq milles de l'endroit de l'accident.

L'avion en mille miettes

"Si l'on ne savait pas qu'il s'agit d'un avion, on ne le croirait jamais", a confié à un journaliste un employé de la T.W.A. "Les débris de l'appareil sont éparpillés dans tout le secteur. On n'a retrouvé ni empennage, ni ailes identifiables".

"C'est comme si l'on avait labouré le sol", a expliqué de son côté un automobiliste qui a conduit le technicien sur place. L'avion semble avoir touché le sol près d'une route secondaire, puis il a rebondi et a heurté une paroi rocheuse avec une telle force qu'elle s'est brisée. Il a alors littéralement éclaté, projetant des débris de métal sur une vaste superficie.

A un moment de l'accident, la visibilité au sol n'excédait pas une centaine de pieds et il tombait une forte pluie glaciale mêlée de neige. La tour de contrôle de l'aéroport Dulles a cependant fait savoir qu'à l'altitude où devait normalement se trouver l'appareil, la visibilité devait atteindre cinq milles.

Cette catastrophe aérienne est la deuxième enregistrée cette année sur les lignes intérieures américaines. Un DC-9 de la compagnie Eastern Airlines s'est écrasé le 11 septembre dernier en Caroline du Nord, provoquant la mort de 69 de ses 82 occupants.

Le pilote de l'avion n'a signalé aucun incident particulier avant l'accident et le président de la Commission de sécurité des transports aériens, M. John Reed, a déclaré qu'il est impossible de savoir pour l'instant les causes de la catastrophe.

Les enquêteurs s'efforcent de retrouver la boîte noire contenant les enre-

gistements techniques pour tenter de savoir ce qui a pu se produire dans les minutes qui ont précédé le choc.

Avant d'exploser, l'avion en perdition a dévasté la forêt sur une distance de quelque 2,500 pieds. Un journaliste qui a pu se rendre sur place a rapporté que le plus gros débris métallique retrouvé ne mesurait que quatre pieds sur dix.

L'avion est tombé à moins d'un mille d'une installation souterraine ultra-sécure destinée à abriter les hautes personnalités du gouvernement fédéral en cas de guerre nucléaire.

"Vous pouviez voir dans leurs yeux qu'ils étaient tous effrayés"

MILWAUKEE (PC) — Quinze marins ont sauté dans des bateaux de sauvetage et grimpé à bord d'un hélicoptère dépêché à leurs secours, au crépuscule, dimanche, lorsque leur navire, un cargo canadien de 200 pieds de longueur, a commencé à basculer et a finalement coulé, par une mer houleuse, dans le Lac Michigan.

"Tout le monde se bousculait", a raconté le lieutenant Robin Grausse, pilote à bord de l'hélicoptère de la garde-côte américaine qui a secouru quatre des marins du cargo Jennifer. "Vous pouviez voir dans leurs yeux qu'ils étaient tous effrayés. Il y avait vraiment de quoi".

Les autres 11 membres de l'équipage, qui avaient abandonné le bateau durant l'opération de secours, ont été pris à bord d'un cargo britannique une heure après environ. Le Jennifer, qui transportait, un chargement d'acier, a coulé sept minutes après, à quelque 20 milles au nord-est de Milwaukee. Il n'y a pas eu de blessés.

Des vagues de plus de 12 pieds, accompagnées de vents de plus de 40 noeuds, s'abattaient sur le bateau qui se dirigeait vers l'océan lorsque l'hélicoptère est arrivé. D'après Krausse plus d'un tiers du bateau était ondule et l'équipage était rassemblé au plus haut de la partie qui émergeait.

Le Jennifer appartenant à la Matthew Shipping Co. de Montréal et transportait 1,406 tonnes d'acier, d'une valeur de \$300,000. D'après le rapport de la garde côtière, le chargement aurait pu se déplacer, faisant prendre au bâtiment une forte gîte. Les poutres d'acier auraient fait un trou sur le côté du bateau.

Pas question de changer de nom!

VANCOUVER (PC) — Le congrès annuel du Parti du crédit social de la Colombie-Britannique a rejeté par une forte majorité une motion dont l'objet était de faire disparaître les mots "crédit social" du nom du parti.

Cette motion a donné lieu au débat le plus animé de toute la réunion. Les délégués ont néanmoins décidé de changer le nom de leur formation politique. Celle-ci s'appela jusqu'ici la Ligue du crédit social de la Colombie-Britannique. Le mot ligue a été remplacé par le mot parti. Et c'est ainsi que l'on a aujourd'hui le Parti du Crédit social de la Colombie-Britannique.

Les créditistes qui ont exercé le pouvoir pendant vingt ans en Colombie ont maintenant dans l'opposition. Leur congrès, qui a eu lieu à Vancouver vendredi et samedi était destiné à renforcer les structures créditistes dans la province du Pacifique. Ce n'est qu'aux prochaines élections provinciales qu'on saura s'il a été un succès ou un échec.

Plus de 2,000 délégués se sont réunis en assemblée plénière samedi après-midi pour débattre nombre de résolutions qui avaient été adoptées en atelier la veille et pour voter sur ces résolutions. Mais pour épargner du temps, on a décidé de recevoir sans débat les décisions des ateliers.

Le chef du parti, Bill Bennett, a dit que les résolutions des ateliers seront présentées aux créditistes de chacune des 48 circonscriptions électorales de la province l'an prochain, une fois terminée la session de printemps de l'Assemblée législative.

Au congrès, on a approuvé des résolutions qui portent notamment sur la défense de la libre entreprise, qui interdisent au gouvernement de faire le travail que fait l'industrie privée et qui demandent au gouvernement d'indexer le salaire minimum au coût de la vie.

En vente: du 2 au 4 DÉCEMBRE

Kmart

GRANDES VALEURS D'ESCOMPTE

Quantités limitées! Tant qu'il y en aura!

POUR VOUS REPOSER!

FAUTEUIL INCLINABLE

Rég.: 97.77

GRANDE VALEUR D'ESCOMPTE

ÉCONOMISEZ \$20.

\$77.77

TAPIS 9' x 12'

COULEURS VARIÉES

Rég.: 67.59

GRANDE VALEUR D'ESCOMPTE

\$39.99

UN SPÉCIAL!

GILETS POUR HOMMES

CHOIX DE COULEURS ET GRANDEURS

Rég.: 11.77

GRANDE VALEUR D'ESCOMPTE

\$7.77

ÉCONOMIE DE \$4.00!

MANTEAUX POUR DAMES

IMITATION DE CUIR

Rég.: 41" et 44"

GRANDE VALEUR D'ESCOMPTE

\$29.88

JAMBIÈRES DE GARDIEN DE BUTS

COOPER

20% de RABAIS

PIN ÉCOSSAIS 6 pi.

Rég.: 21.97

GRANDE VALEUR D'ESCOMPTE

\$15.97

ÉCONOMIE DE \$6.00

PAPIER D'EMBALLAGE

6 ROULEAUX

Rég.: 2.93

GRANDE VALEUR D'ESCOMPTE

\$1.93

ÉCONOMISEZ \$1.00

LES GALERIES DE GRANBY
60, RUE EVANGELINE